

ifce

ifce

institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



Rapport d'activité 2015



L'Institut français du cheval et de l'équitation en territoire



- Les sites des délégations territoriales
- ▲ L'École supérieure du cheval et de l'équitation et les médiathèques
 - ▲ Site de Saumur
 - ▲ Site du Pin
- ◆ Les centres de recherche et d'expérimentation
- Le siège (Saumur), les services administratifs (Pompadour), l'antenne administrative (Paris)

Ifce

Sommaire

- **Partie 1** : l’Ifce, lieu de débat stratégique
au profit de la filière équine p. 1
- **Partie 2** : des missions au service du développement
de la filière p. 11
- **Partie 3** : piloter pour anticiper p. 39

Photo de couverture : Quing du Briot ENE-HN (Médaille de bronze individuelle et par équipe au championnat d’Europe 2015 sous la selle du Lieutenant-Colonel Thibault Vallette).



L’Institut français du cheval et de l’équitation participe à la protection de l’environnement en imprimant sur du papier 100 % recyclé.

Coordination : département marketing et communication, Institut français du cheval et de l’équitation - Mise en page : Agence Linéal / www.lineal.fr - Édition : Ifce - B.P. 207 - 49411 Saumur cedex - Tél. : 0811 90 21 31 - www.ifce.fr - mars 2016.

Jument suitée à la jumenterie du Pin



L'Ifce, lieu de débat stratégique au profit de la filière équine

- Interview d'Olivier Klein, président p. 2
- L'Ifce, un espace de concertation p. 3
- 1^{ère} année de la mise en place du COP p. 4
- France-Haras, consolidation et transmission des actifs p. 8
- Gouvernance de l'Ifce p. 9

Inscrire nos missions dans la durée

Président du conseil d'administration, comment concevez-vous le rôle de ce conseil ?

Olivier Klein : Le conseil d'administration est composé, outre de représentants des ministères de tutelles, de personnalités issues d'horizons différents qui ont toutes un rapport original au monde équestre. Ce conseil a des responsabilités très formelles et très codifiées par les textes. Par-delà ces responsabilités, nos réunions sont un lieu d'échange entre passionnés par les missions, les potentialités de notre établissement. Elles ont permis d'établir des liens personnels entre ces personnalités et d'initier des actions concrètes en rapprochant des univers qui évoluent trop souvent sur des pistes parallèles.

A ma nomination, j'ai pris l'initiative de réunir certains membres du conseil, afin de dégager les axes stratégiques de notre établissement. Ces axes ont été ensuite repris dans le COP qui s'achève prochainement. Fort de ce succès, le conseil va travailler à réactualiser ces axes, compte tenu de ce qui a été déjà réalisé, pour inscrire nos missions dans la durée. Je suis de près les travaux initiés. Par exemple, la qualité des actions menées par le conseil scientifique qui a suivi efficacement les directions demandées montrent que de beaux résultats sont possibles en déployant énergie et méthode pour s'adapter aux thématiques actuelles.

Comment pouvons-nous être utiles aux intervenants du monde du cheval ?

O. K. : Un des rôles fondamentaux de notre établissement est de réunir les différents décideurs du monde du cheval qui apportent tous leur propre éclairage de façon à permettre à l'État de définir sa politique nationale du cheval qui sera déployée sur le terrain au service des différents acteurs.

Il faut toujours garder en ligne de mire notre raison d'être qui est d'être utile à tous ces acteurs. Cet impératif nous oblige à être constamment à leur écoute et améliorer sans cesse la qualité de nos partenariats. Ainsi, le succès de notre implication dans la réussite du circuit du Grand national est à mettre à l'actif de la mobilisation de nos équipes et de la qualité de notre management de terrain. A titre d'exemple, notre participation au Jumping de l'X est une opportunité d'occuper une tribune pour mieux faire connaître le Cadre noir auprès des décideurs nationaux. Nous devons également repenser notre implication en faveur des éleveurs.



Olivier Klein,
Président de l'Institut français
du cheval et de l'équitation

Quelle place doit prendre le Cadre noir ?

O. K. : J'ai pu confirmer la richesse que constitue le Cadre noir, qui fait partie du patrimoine dont nous sommes dépositaires. Nous devons encore poursuivre nos efforts pour en faire une vraie académie, porteuse de notre culture équestre, de son évolution et de sa transmission. Il nous appartient de cristalliser autour du nom « Cadre noir » cette culture, reconnue au patrimoine mondial par l'UNESCO. Beaucoup d'actions ont déjà été lancées pour mieux formaliser l'essence de l'équitation de tradition française dont nous avons accueilli les Rencontres. C'est au Cadre noir qu'il revient de former les enseignants de haut niveau et de promouvoir le rayonnement de la culture équestre. Ses valeurs doivent accompagner nos cavaliers qui pratiquent de plus en plus longtemps l'équitation, améliorent leur pratique et sont toujours plus exigeants dans leurs attentes. Cette année, les équipes ont travaillé suivant des axes définis par le conseil d'administration il y a deux ans, concernant notamment la rénovation des spectacles et leur promotion, le lancement de l'Ecole supérieure du Cadre noir. Les résultats devront être visibles dans les prochains mois.

Quelles perspectives pour demain ?

O. K. : En 2016, nous avons à relever un double défi. D'une part, asseoir les nouvelles missions qui ont été confiées à la structure issue des Haras nationaux ; nos collaborateurs ont montré qu'ils savaient s'adapter au changement et nous devons les accompagner dans leurs trajectoires professionnelles. D'autre part, poursuivre et intensifier nos efforts pour donner au site de Saumur et au Cadre noir la place qu'ils méritent.

L'Ifce, un espace de concertation

Le comité de filière

Le Contrat d'objectifs et de performance 2014 - 2017 entre l'État et l'Ifce prévoit que « *l'Ifce assure l'organisation d'un lieu de débat stratégique au profit de la filière, qui s'appuie, notamment, sur les travaux des observatoires économiques et sociaux. L'Ifce est chargé, en particulier, d'animer la réflexion avec l'ensemble des acteurs de la filière pour l'élaboration d'un plan stratégique consacré aux activités liées à l'utilisation du cheval, en complément de la réflexion menée par FranceAgriMer pour les filières agricoles relevant de sa compétence. Ce lieu de débat sert à construire la demande de la filière et à contribuer à l'émergence de nouveaux produits équestres* ».

La première réunion s'est tenue le 20 novembre sous la présidence de Monsieur Gérard Rameix.

Les échanges ont conduit à définir 4 axes de travail :

- **établir une vision globale de la filière pour les différents marchés du cheval** : segmenter les marchés de façon plus fine ; affiner les indicateurs d'analyse du marché ; trouver des solutions pour avoir un regard plus précis sur les flux inter-états pour les importations et surtout les exportations,
- **définir clairement des statuts d'amateur et de professionnel** : l'impact de la TVA entraîne des distorsions de concurrence,
- **analyser les problématiques spécifiques du cheval de trait** : étudier la dynamique régionale de la production qui est très contrastée (manque de débouchés ; baisse rapide des naissances ; surcoûts liés aux contraintes sanitaires et d'identification),
- **aborder dans sa globalité la problématique de la fin de vie des chevaux** : rechercher des solutions pour les animaux âgés sans feuillet médicamenteux ; obtenir le sas sanitaire de 6 mois comme pour les importations hors UE ; réfléchir à la responsabilité des propriétaires intermédiaires qui sortent les équidés de la consommation humaine ; s'assurer de l'éthique bien-être animal en abattoir.

Le comité SIRE

C'est un comité consultatif sur les évolutions du SIRE créé en 2009. Il est composé d'organismes de la filière choisis pour représenter la diversité des utilisateurs du SIRE (France Galop, SECF, SHF, SFET, FPPCF, Stud-book Selle français, FFE, AVEF, GHN, FNC, Interbev équin, CSCCF, Gesca, FCC), du ministère de l'agriculture (DGPAAT et DGAL) et de l'Ifce. Il est présidé par Monsieur Philippe Lemaistre. Il se réunit en séance plénière une fois par an



Réunion du Conseil scientifique en janvier 2016

(le 7 octobre en 2015) pour sélectionner des sujets à traiter sur lesquels il missionne des groupes de travail et examine les propositions de ces groupes, pour étudier les sujets transverses. En 2015 et 2016, deux groupes de travail sont en place (procédures et sanitaire), qui se réunissent une à deux fois par an.

Le conseil scientifique de la filière équine

Il réunit des représentants professionnels et des scientifiques sous la présidence de Monsieur Maurice Barbezant (deux réunions ont été tenues en 2015 : 29 janvier et 23 septembre). Il définit les besoins de recherche et lance des appels à projets en adéquation avec la demande. Il labellise les propositions pour le fonds Eperon, la fondation Hippolia et l'Ifce. Il donne son avis pour l'attribution des crédits alloués à la recherche par l'Ifce et le ministère chargé de l'agriculture. Afin de favoriser la vulgarisation des connaissances, un nouvel appel à projets a été créé pour financer des actions de transfert des résultats de recherche vers les utilisateurs finaux.

Le conseil de formation

Sous la présidence de Jean-Marie Mars, il se réunit en moyenne deux fois par an. Il est composé de représentants des principaux acteurs de la formation professionnelle dans la filière équine : les deux ministères de tutelle, la CPNE-EE, la FFE, la SHF, la FNC, les écoles vétérinaires et l'Afasec. Y siègent aussi les universités d'Angers et de Caen, les conseils régionaux des Pays de la Loire et de Normandie, avec lesquels l'Ifce a des liens étroits. Le conseil de formation est un lieu d'expression des besoins de formation de la filière. Il s'exprime aussi sur les projets de formation de l'Ifce, sur la mise en œuvre de celles-ci.

En 2015 un temps d'échange d'informations entre organismes de formation a été consacré à la mise en place de la réforme de la formation professionnelle et à l'inscription des formations au catalogue du compte personnel de formation. Ce temps de travail s'est poursuivi par des réunions spécifiques avec la CPNE-EE, la FFE et l'Afasec.



Christian Vanier, directeur général
et **Jean-Marc Lapierre**, directeur général adjoint

1^{ère} année de la mise en place du COP

Quelles ont été les réalisations emblématiques de l'année 2015, après la signature du COP fin 2014 ?

Christian Vanier : D'abord, il faut rappeler que le COP (Contrat d'objectifs et de performance) a conduit à un nouvel organigramme en 2015 qui s'articule autour des grands métiers, renforçant les orientations déjà prises d'homogénéité de l'organisation. Ainsi, la formation s'appuie sur l'École supérieure du cheval et de l'équitation, lui donnant une dimension pleinement opérationnelle. La direction « Cadre noir », sous l'autorité de l'écuyer en chef, emporte l'ensemble du patrimoine de l'établissement. La direction de la connaissance s'oriente vers le transfert/développement. L'appui à la filière prend une double dimension, opérationnelle avec Equi-ressources et IDEE (Ingénierie développement expertise équine) et stratégique, par l'animation du comité filière, créé en 2015.

Enfin, SIRE poursuit sa mue et devient une direction opérationnelle à part entière.

Cette structuration s'illustre à travers des chantiers très concrets.

Je citerai :

- la rénovation du gala du Cadre noir, tirant parti des expériences réussies que furent le travail au théâtre antique d'Orange et la création de Coppélia, alliant danse et équitation,

- mais aussi le lancement du travail SoGen qui introduit la démarche génomique dans la sélection équine,
- la création et exposition de posters informatifs simples au Salon du cheval de Villepinte par l'équipe de la direction du développement et de la recherche,
- ou encore la mise en œuvre de nouvelles formations tant dans le domaine de l'équitation de tradition, que pour le travail à pied et la performance sportive.

Je voudrais aussi signaler la bonne réussite des Journées du sport à Saumur avec des intervenants de grande qualité : MM Bartle et Fox-Pitt, ainsi que l'ensemble des colloques Equi-meeting ou Rencontres de l'équitation de tradition française. Ces quelques exemples n'épuisent pas l'activité de l'Ifce en 2015.

Comment appréhendez-vous la complexité de la gestion des marques de l'Ifce, qui sont autant de références pour les publics ?

C. V. : La situation est en apparence très claire : un Institut et deux marques. Ceci est assez courant. Il faut s'appuyer sur la notoriété historique des marques : le Cadre noir et les Haras nationaux.

Dans la pratique, il faut reconnaître que les deux marques ne recouvrent pas la même réalité. Avec d'un côté une marque homogène, voire monolithique, « le Cadre noir », qui renvoie au monde de l'équitation et une s'adresse à déclinaison multiple « les Haras nationaux », avec beaucoup de marques filles et dont la teneur peut s'affaiblir avec la réorganisation territoriale, qui renvoie à l'ensemble des services apportés à l'élevage et aux usages du cheval. L'orientation actuelle est de conserver ces deux marques et surtout de ne pas en ajouter une nouvelle. L'Ifce est ainsi utilisé à titre institutionnel. Ainsi, SIRE s'intègre dans le monde « les Haras nationaux », en tant que service aux races, même si son caractère en partie institutionnel lui donne une place à part.

L'année 2015 a enclenché un processus de cession immobilière ; quelles en seront les conséquences en 2016 ?

C. V. : Le COP 2014-2017 a été très précis sur ce sujet des haras nationaux appartenant à l'Ifce : sans partenariat local équilibré, les sites devront être vendus. Force a été de constater qu'un seul partenariat a pu être mené à bien. Il concerne Cluny. Pour le reste, si l'on peut percevoir une manifestation d'intérêt de collectivités pour les sites, il ne s'agit en aucun cas pour elles de construire un projet qui permette à l'Ifce de maintenir des équipes, dans une situation économiquement viable, consacrées à la valorisation patrimoniale. Le conseil d'administration, le 15 octobre 2015, m'a demandé d'engager des discussions avec une société immobilière d'État, la SOVAFIM, pour définir les conditions de transfert de neuf sites. Parmi eux, certains sites intéressent des collectivités, qui feront des propositions. Parallèlement, l'Ifce met en place un plan de relocalisation de ses équipes. Il est important de souligner que transfert ne veut pas dire retrait immédiat et systématique de l'Ifce du site.

Comment s'effectue l'organisation du travail sur le site de Saumur ?

Jean-Marc Lapierre : Si l'on prend, en référence à l'histoire pluriséculaire du site Saumur, les normes militaires utilisées à l'époque de la haute école de cavalerie, on peut identifier trois structures.

Tout d'abord la garnison, correspondant au périmètre de l'ancienne École nationale

d'équitation, qui s'organise avec 150 agents, composés d'écuyers, de soigneurs, de personnels vétérinaires, techniques et administratifs. Elle supporte, en propre, les missions des trois directions du Cadre noir, de la formation et du sport.

On trouve ensuite l'état major, articulé autour du DG et du DGA, composé d'agents de la DRH et de l'agence comptable. Ce qui est logique dans la mesure où le siège social de l'Ifce est implanté à Saumur.

Des unités d'autres directions (développement et recherche, mission internationale, contrôle sanitaire, service informatique) sont enfin implantées à Saumur.

Il est enfin nécessaire d'indiquer que des agents de la FFE, ou des services externalisés (restauration, espaces verts, nettoyage) viennent quotidiennement exercer leur métier.

Faire travailler de manière optimale et vivre ensemble cette importante communauté de travail nécessite une organisation précise. Celle-ci est synthétisée dans un organigramme adopté à l'unanimité en comité technique au printemps 2015.

Des réunions ciblées sont organisées, basées sur trois modalités internes. Elles visent, suivant leur niveau, au pilotage, à la bonne diffusion des consignes, au partage de l'information et aux échanges.

Resserrée à sa tête, l'équipe de direction du site, dénommée G5, est composée du DGA, de l'Écuyer en chef en sa qualité de directeur du Cadre noir, du directeur de la formation (tous les deux directeurs adjoints du site), la directrice du sport et un chargé de mission auprès de la direction générale.

Élargies dans leurs compositions, deux autres réunions structurent le site. Ainsi le Codir rassemble l'équipe de direction, l'ensemble des chefs de service relevant de l'Ene et des autres directions.

Enfin, un conseil intérieur rassemble le Codir, les chargés de mission et coordonnateurs de différents services.

Classiquement, des réunions internes aux différents services sont organisées, tandis que la direction générale est aussi amenée à en susciter d'autres plus orientées, notamment en matière logistique.

Ainsi, un séminaire a été organisé en septembre dernier, concernant la cavalerie du site. Une vingtaine de cadres était impliquée. Les objectifs étaient notamment la mise en place d'une gestion précise de la cavalerie, d'en suivre l'emploi quotidien ainsi que d'assurer l'adéquation avec les besoins dans le domaine de la formation.

Les moments conviviaux tels que la cérémonie des vœux, permettent aussi de délivrer des messages de portée générale, ainsi que de favoriser les échanges directs. Enfin, le comité technique et celui d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, constituent des outils de bonne organisation du site.

Quelle est la contribution du site de Saumur à la réalisation des objectifs du Cop de l'Ifce ?

J-M L. : Elle concerne principalement les secteurs portés par les directions nationales implantées à Saumur. Donc celles du Cadre noir, du sport et de manière partagée avec le site du Pin et du réseau, celle de la formation récemment constituée en École supérieure du cheval et de l'équitation (ESCE).

Sans hiérarchie interne, et conformément au document stratégique 2014 - 2017, le site de Saumur s'est engagé, de manière concomitante, dans des actions de rénovation de ses galas, d'individualisation des planifications sportives des écuyers ainsi que d'élaboration de formations innovantes.

Des résultats sont d'ores et déjà observables.

Ainsi le Cadre noir a-t-il été en mesure, en mai, de se produire au cœur du théâtre antique d'Orange, en duo avec le cirque national Alexis Gruss. Cette prestation innovante, effectuée dans un contexte technique atypique, a conquis les milliers de spectateurs qui découvraient, pour la plupart d'entre-eux, l'équitation de tradition française.

La troisième place individuelle obtenue par le lieutenant-colonel Thibault Vallette aux championnats d'Europe de Concours complet, qui permettait par là-même à l'équipe de France de se qualifier aux Jeux Olympiques, constitue à la fois une réussite forte ainsi que l'élément moteur d'une nouvelle dynamique de groupe.

La création de l'Esce finalise la démarche collaborative, entre principalement les sites de Saumur et du Pin, mais aussi tous ceux plus ponctuellement impliqués dans nos dispositifs

de formation. Les nouvelles formations « sport », destinées à des professionnels disposant d'un bon niveau sportif, sont organisées sur le mode du coaching individualisé, sous la férule d'un cavalier de valeur internationale dans sa discipline.

Les actions menées au profit des para-dresseurs visant les jeux paralympiques, de mise en place d'un executive master ou du deuxième colloque d'équitation de tradition française auraient aussi pu être citées.

De manière générique, il s'agit en effet de valoriser le patrimoine matériel et immatériel, d'accompagner le sport de haut niveau ainsi que développer une formation professionnelle adaptée aux attentes des socio-professionnels.

Par ailleurs le site de Saumur s'implique aussi sur des projets relevant du COP et menés par d'autres directions nationales. Il en est ainsi de l'action internationale, par l'accueil régulier de délégations étrangères ou de la recherche à la fois par l'accueil de doctorants ou l'émergence de projets d'équitation sportive, soumis au conseil scientifique.



Stagiaires en formation à l'Esce, site de Saumur

Quelles actions menées et quels résultats obtenus en 2015 permettent d'orienter les projets concernant le sport et le haut niveau en 2016 ?

J-M L. : Les actions menées en 2015 s'organisent en appui des projets d'excellence sportive, de la FFE et de la Fédération française handisport.

Les modes d'intervention du site de Saumur sont très différents d'une spécialité équestre à une autre, voire en fonction des catégories d'âge des cavaliers concernés.

La médaille de bronze européenne de l'équipe de France de Concours complet, celle individuelle du lieutenant-colonel Thibault Vallette, la médaille de bronze mondiale en voltige

de la junior Marion Moutinho, les titres de champion et de vice champion de France, jeunes cavaliers de concours complet de Stéphane Landois et Alexis Lavrov, les places d'honneur européennes des para-dresseurs José Letartre et Léa Sanchez, relèvent pour chacune de modalités différentes.

Pour le pôle France de concours complet, qui fonctionne par organisation régulière de stages, c'est principalement une logique de mise à disposition d'infrastructures équestres, sportives et médicales qui prévaut. Il en va de même pour le pôle France voltige, à fonctionnement permanent. Des chevaux ont aussi été mis à disposition de ce dernier.

Il en est différemment pour le pôle France jeune de concours complet et le pôle France de para-dressage. Dans les deux cas l'encadrement technique est assuré par des écuyers du Cadre noir.

Des chevaux de tête sont fournis aux para-dresseurs, tandis que des chevaux « practice » le sont pour les cavaliers du pôle France jeune pré-cité.

Concernant l'écuyer Thibault Vallette, qui a mené l'intégralité de sa saison 2015 avec un seul cheval (Quing du Briot ENE-HN, propriété de l'Ifce), l'encadrement est encore plus étoffé. Il bénéficie, afin de s'entraîner efficacement, d'allègements réguliers de service et de la possibilité de travailler avec un préparateur physique, venant régulièrement à Saumur.

Depuis peu, deux chevaux de practice lui ont été affectés, tandis qu'il s'est engagé dans une démarche de planification de sa saison sportive.

Au delà de la volonté constante d'optimiser les conditions matérielles, c'est au travers de la mise en place, pour tous les écuyers concernés et les cavaliers du pôle France jeunes de concours complet, de cette démarche de planification sportive individuelle que les marges de progrès les plus importantes pourront être recherchées. Il s'agit en effet de systématiser des actions structurées d'amélioration conjuguée de la forme des chevaux, de celle de leurs cavaliers, ainsi que de renforcer la qualité de leur relation.

L'ensemble des paramètres, déterminants pour l'obtention répétée des performances de haut niveau, doit être individuellement identifié et organisé. Cela porte bien sûr sur la technique de la spécialité, le développement précédemment évoqué des qualités de la monture et de son cavalier, mais aussi sur son environnement social, une analyse comportementale ainsi que la formulation de choix stratégiques. Des bilans sans concession sont les préalables à ces démarches individuelles.

C'est à ce prix que les hautes performances sportives gagnent en régularité. Ces démarches méthodiques se doivent aussi d'être formalisées afin de pouvoir servir de supports pédagogiques aux différents stagiaires de notre institut.



Lieutenant Colonel
Thibault Valette

© A. Laminon

France-Haras, consolidation et transmission des actifs, suite et fin

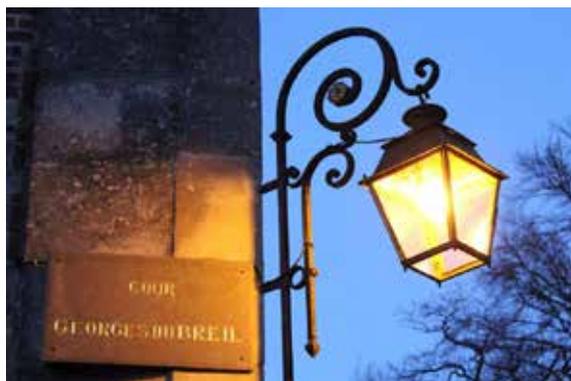
L'année 2015 est la dernière année de fonctionnement du GIP France-Haras.

Après la reprise de l'identification de terrain par l'Ifce dès 2014, les activités techniques et génétiques d'étalonnage sont totalement transférées pour la saison 2015.

La plupart des associations nationales des races de Trait ont acquis la génétique Trait publique en 2014 ou début 2015 pour la saison de reproduction. Les chevaux de sang ont été transférés à l'Ifce. Le capital de 7,1 M€ investi par l'Ifce dans le GIP en 2011 lui est restitué fin 2015 en quasi-totalité, le reliquat et les actifs résiduels lui seront attribués en 2016 au cours de la liquidation.

Chiffres clés

- **Budget année** : 4,2M€ HT dont 1,2M€ en fonctionnement
- **Chiffre d'affaire** : 1,7 M € HT dont 1,6 M€ génétique
- **Personnel** : 3,8 ETPt
- **Nb étalons de sang en propriété fin 2015** : 27
- **Nb étalons Trait et ânes en propriété fin 2015** : 66



Eclairer pour transmettre

L'année 2015 est concentrée sur la finalisation du transfert de la partie génétique de l'étalonnage, la gestion des recettes issues de la saison de reproduction 2014 et la poursuite du recouvrement des créances.

Dans ce contexte de transmission, une mission destinée à préparer la mise en œuvre d'un Service universel d'insémination artificielle équine a été confiée au GIP par le MAAF.

A l'issue d'une concertation approfondie avec des éleveurs de chaque race menacée, un projet d'arrêté a été préparé. Il inclut une proposition de cahier des charges de consultation des opérateurs.

Points clés :

- restitution à l'Ifce au 1^{er} janvier 2015 de 44 étalons de sang, de courses et de sport et appui technique à l'Ifce pour la mise en œuvre de quatre contrats de locations par lot de races après consultation publique ;
- vente de 106 étalons Bretons et de 996 doses congelées de 8 paillettes à l'association de préfiguration du GIP Breton, repreneur collectif de l'étalonnage de la race ;
- vente de 10 étalons Cob Normand au Syndicat national de la race ;

- vente de 338 doses congelées à l'Association nationale des races mulassières ;
- vente amiable de 38 étalons ou parts d'étalons ;
- vente de 5 stocks de semences après publication d'un catalogue sur internet et mailing au fichier clients sport. Les autres ventes amiables ont toutes fait l'objet d'une publication simple sur le site internet de France-Haras ;
- restitution à l'Ifce de 2,37 M € portant le capital restitué à 7 M€ sur les 7,136 M€ apportés par l'Ifce au GIP en 2011.

En 2016, le GIP a divisé par 2 son chiffre d'affaires, par 3 ses moyens en personnel et ses dépenses opérationnelles. Il en découle un résultat bénéficiaire attendu sur l'exercice 2015 malgré un déstockage important de doses congelées. Au 31 décembre 2015, le GIP France-Haras est dissout conformément à la décision de son assemblée générale du 6 octobre 2015 et ses actifs résiduels seront restitués à l'Ifce dans le cadre de sa liquidation.

Geneviève de Sainte Marie

Directrice générale du GIP France - Haras

Gouvernance de l'Ifce



© Ifce/Forget P.H.F.

Le conseil d'administration

Olivier Klein, Président du conseil d'administration de l'Institut français du cheval et de l'équitation

Sept représentants de l'État

- 1 désigné par le Premier ministre

Michèle Froment-Vedrine, conseillère maîtresse à la Cour des Comptes

- 2 désignés par le ministre chargé de l'agriculture

Catherine Geslain-Laneelle, directrice générale de la Performance économique et environnementale des entreprises ou son (sa) représentant(e) **Véronique Borzeix**, sous directrice « Filières forêt-bois, cheval et bio-économie »
Philippe Auzary, directeur adjoint des affaires financières, sociales et logistiques

- 2 désignés par le ministre chargé des sports

Thierry Mosimann, directeur des sports ou son représentant **Dominique Charre**, sous-directeur de la vie fédérale et du sport de haut niveau

Un poste ouvert suite à démission (en cours de nomination)

- 1 désigné par le ministre chargé du budget

Stéphane Valois, chef de bureau - direction du budget

- 1 désigné par le ministre de la défense

Général de division Arnaud Nicolazo de Barmon, Commandant les Écoles militaires de Saumur et commandant de l'École d'État-major

Commissaire du Gouvernement

Florent Guhl, adjoint au chef du service développement des filières et de l'emploi

Onze personnalités qualifiées

Olivier Klein, personne qualifiée dans le domaine des sports équestres

Un représentant des élus à nommer

Yves Chauvin, président de la Société hippique française (SHF)

Lieutenant-Colonel Michel Autran, Chef des sports équestres militaires au Centre national des sports de la défense

Louis Romanet, exerçant son activité dans le secteur des courses hippiques pour le galop

Jean Lesne, exerçant son activité dans le secteur des courses hippiques pour le trot

Henry Brugier, secrétaire général de la Fédération nationale du cheval (FNC) et agriculteur

Véronique Monteil, présidente de l'Association nationale du poney Landais, vice présidente de la SFET

Pascal Bioulac, président du groupe cheval du COPA

Serge Lecomte, président de la Fédération française d'équitation (FFE) ou son représentant, **Emmanuel**

Feltesse, vice-président de la Fédération française d'équitation (FFE) et directeur du Haras de Jardy

Pascale Boutet, sportive de haut niveau

Quatre représentants élus du personnel

Monique Vigneau, représentant FO

Jean-François Gourdon, représentant FO

Laurent Boury, représentant CGT

Fabien Larue, représentant CFDT

Conseil scientifique

Président : **Maurice Barbezant**

Conseil de formation

Président : **Jean-Marie Mars**

Direction générale et directeurs nationaux

Christian Vanier, directeur général

Jean-Marc Lapiere, directeur général adjoint,

directeur du site de l'École nationale d'équitation

Colonel Patrick Teisserenc, écuyer en chef, directeur de la direction du Cadre noir

Philippe Chanteur, secrétaire général,

directeur des ressources humaines

Nicole Madronnet, agent comptable

Jean-Michel Pinel, directeur de la formation

Françoise Clément, directrice de la direction

du développement et de la recherche, directrice

de la mission internationale

Nathalie Mull, directrice du sport

Diane de Sainte Foy, directrice de la communication

Guillaume Blanc, directeur de la direction de l'appui

à la filière et de la stratégie

Caroline Teyssier, directrice de SIRE

Adjoints au directeur général

Eric Leclerc, chargé de la stratégie interne

Franck Barlet, chargé du transfert immobilier

Alain Mouret Lafage, chargé de la coordination et de

l'animation des délégations territoriales et du contrôle sanitaire

Hubert de Cadolle, chargé du pilotage stratégique

Didier Domerg, conseiller

Délégations territoriales

Olivier Croze, directeur de la délégation territoriale

Rhône Alpes, Auvergne

Sylvie Doare, directrice de la délégation territoriale

Pays de la Loire

Anne-Marie Dutel, directrice territoriale Provence-Alpes-

Côte d'Azur/Corse/Languedoc-Roussillon

Patrice Ecot, directrice de la délégation territoriale Bretagne

Eric Leclerc, directeur territorial Haute-Normandie

et Basse-Normandie

Emilie Gobert, directrice de la délégation territoriale

Poitou-Charentes, Aquitaine Nord

Christian Haessler, directeur de la délégation territoriale

Alsace, Lorraine et Champagne Ardenne

Sandie Jarrier, directrice de la délégation territoriale,

Aquitaine, Massif Pyrénéen

Daniel Lagneaux, directeur de la délégation territoriale

Bourgogne, Franche Comté

Olivier Legouis, directeur de la délégation territoriale

Limousin

Marion Lhote, directrice de la délégation territoriale

Picardie, Nord Pas-de-Calais et Ile de France à titre

intérimaire

Alain Mouret-Lafage, directeur par intérim

de la délégation territoriale Centre

Rapprocher la recherche fondamentale des problématiques de terrain



Des missions au service du développement de la filière

- Accompagner la filière équine au plan national et international :
 - un nouveau positionnement auprès des acteurs des filières p. 12
 - valoriser la filière équine à l'international p. 14
- Produire et transférer les savoirs relatifs au cheval et à l'équitation :
 - une recherche active au service de la filière p. 16
 - SoGen, la génomique des chevaux de sport en marche ! p. 17
 - une équipe d'ingénieurs pour vulgariser p. 19
 - les observatoires de l'Ifce, outils d'aide à la décision p. 20
 - multiplier les points d'accès aux connaissances p. 21
- Proposer des ressources et des formations adaptées de qualité p. 22
- Accompagner l'équitation sportive et le haut niveau p. 27
- Assurer la traçabilité des équidés et structurer les données (Sire) p. 29
- Faire vivre un patrimoine équestre d'exception p. 33

© A. Laurin



Accompagner la filière équine au plan national et international

Un nouveau positionnement auprès des acteurs des filières

En 2015, chacun des acteurs de la filière met en œuvre sa politique de développement. L'Ifce joue son rôle d'institut technique au service des projets de la filière, tout en assurant l'appui au MAAF dans la mise en œuvre de ses politiques publiques.

L'appui à la filière pour améliorer les outils de sélection

Le groupe de réflexion « génétique-génomique » dans le domaine du sport finalise la livraison des résultats de phénotypage de l'étude SOGEN et la rédaction de l'annuaire de la génétique sport. La filière Poneys de sport a progressé dans la redéfinition des indices en concours complet (CCE) et dressage et travaille sur un index génétique. Des groupes de travail de même type se mettent en place pour l'endurance et les équidés de travail.

En parallèle, le « Parcours d'excellence du jeune équidé de travail » (PEJET) de la SFET est accompagné par les équipes de l'Ifce sur les volets « Tests de tempéraments simplifiés » (TTS) qui constituent la première marche de ce parcours. Nous formons les notateurs SFET et apportons un appui de terrain (aide à l'organisation en territoires, juges).

Cette réflexion collégiale, initiée par l'Ifce, fait écho à l'accompagnement au niveau national des sociétés mères (SHF et SFET) par l'affectation de personnes aux ANR au travers de leurs interlocuteurs privilégiés et en territoires, par la mise à disposition de personnels à l'occasion des circuits de sélection. L'ensemble de ces appuis sont conventionnés pour une meilleure définition des attentes et des rôles de chacun des partenaires.

Afin d'accompagner le développement de la filière loisir, l'Ifce anime le dispositif des épreuves de qualification loisir. Ces épreuves ont pour objet de valoriser les équidés adaptés à la pratique du loisir et de donner des références aux acheteurs et utilisateurs. L'année 2015 a été marquée par la mise en place du label « cavalerie loisir ».

Accompagnement des politiques publiques

La direction de l'appui à la filière et de la stratégie (DAF&S) a organisé les procédures administratives pour une gestion transparente et uniforme des aides d'État à travers un dispositif d'appel à projets et la mise en place d'une cellule dédiée. Les 53 interlocuteurs privilégiés des races ont un rôle de veille réglementaire, d'appui

technique aux structures, de relais auprès des associations de race. Ils mettent en action les différents services de l'Ifce pour répondre aux attentes des associations.

Intensification des actions en faveur de l'emploi dans la filière

Au travers d'Equi-ressources, ce sont plus de 2 000 offres d'emplois qui ont été publiées en 2015 (+12 %) avec 62 % des offres pourvues par un candidat Equi-ressources. Le site internet a été consulté avec plus de cinq millions de pages vues. Des partenariats ont été montés avec l'Afasec et Hippolia dans le secteur professionnel, mais aussi Pôle Emploi et l'Apecita.



© Ifce/Th. Dehalle

Territoires d'outre-mer

Les missions de l'Ifce sont également déclinées dans les départements et territoires d'outre-mer. Pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion, l'Ifce dispose de correspondants au sein des Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt qui lui consacrent une partie de leur activité. Pour la Nouvelle-Calédonie, l'Ifce travaille dans le cadre d'une convention avec l'UPRA équine calédonienne qui, par délégation du gouvernement calédonien, a en charge la gestion de l'élevage et de la sélection. Ce réseau permet à la fois de réaliser des opérations de terrain pour le compte de l'établissement en terme d'identification ou d'accompagnement aux opérations de reproduction, mais également d'intervenir en appui aux porteurs de projets et aux acteurs de la filière comme par exemple auprès du Conseil des chevaux Antilles Guyane pour la réalisation de son observatoire économique. Ils sont également un relais efficace de diffusion de l'information qui grâce à leur parfaite connaissance des spécificités de leur territoire peuvent apporter les réponses adaptées aux interlocuteurs de la filière locale et contribuer ainsi à son développement.

Perspectives 2016

Mise en place des nouvelles réglementations relatives à l'élevage équin et asin

Que ce soit dans le cadre de l'application du règlement zootechnique européen ou dans celui du prochain décret sur les organismes de sélection, l'Ifce accompagnera les associations de race dans la mise en œuvre de leur politique d'élevage. Au travers du SIRE, prestataire dans la tenue des livres généalogiques, de la direction développement et recherche (DDR) dans la définition de nouveaux modes de caractérisation, de la DAF&S et des territoires en ce qui concerne l'appui de terrain.

Accompagnement de la filière

L'Ifce poursuivra son aide technique auprès des sociétés mères (SHF et SFET en particulier) pour les aider à consolider leurs actions. L'Ifce s'est vu en particulier confier une mission d'accompagnement à la création d'un pôle de référence endurance, en partenariat avec la SHF, la communauté de communes Pays d'Uzès et la Société hippique d'Uzès.

En 2016, l'Ifce s'attachera à transférer la maîtrise d'ouvrage des qualifications loisir à la filière. Il accompagnera également la Fédération des poneys et petits chevaux de France (FPPCF) dans son projet de mise en place d'un site internet dédié aux épreuves de qualifications loisir.

Plusieurs projets SFET sont en cours de finalisation grâce à l'appui technique et scientifique de l'établissement comme la mise en place d'un outil informatique de conseil en accouplement.

Equi-ressources va développer ses partenariats sur l'ensemble de la filière, mettre en place de nouvelles fonctionnalités sur sa plate-forme web (version mobile, tablette) et développer son service à l'international.



Pôle hippique de Lorraine

Le Pôle hippique de Lorraine : l'outil collectif confirmé de la nouvelle grande région

Avec 91 journées de compétition et 99 journées de formation pour un total de près de 16 500 compétiteurs en 2015, le Pôle hippique de Lorraine (PHL) sur le site de Rosières-aux-Salines confirme sa notoriété et son appropriation par la filière régionale. La tenue appréciée d'une étape du Grand national de dressage marque la reconnaissance au niveau français de la qualité du site et de ses organisateurs. Cette collaboration va se poursuivre en 2016 et pourrait aboutir sur l'organisation d'une étape du Grand national de CSO en 2017.

Idéalement situé au cœur de la nouvelle grande région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne et parfaitement desservi, le PHL, seul pôle hippique collectif de ce nouveau territoire, a vocation à devenir le principal outil de la filière équestre régionale, en pleine réorganisation suite à la réforme territoriale.

Pôle équestre TGV

Le projet de pôle à dominante équestre à proximité de Besançon est le fruit d'une convergence d'intérêts.

Le Syndicat de coordination pour le développement du secteur de la gare Besançon Franche-Comté TGV, qui regroupe les collectivités territoriales, a pour but de valoriser l'environnement, la culture et la cohésion régionale en développant principalement l'attractivité touristique du secteur. Le Comité régional d'équitation, le Conseil du cheval de Franche-Comté confirment le rôle stratégique et l'aspect innovant d'un tel pôle. Une compagnie de cirque équestre professionnelle souhaite y installer une école des arts du cirque et accueillir différents professionnels du spectacle équestre.

L'Ifce a conduit en 2015 une double étude de définition et de faisabilité en compilant toutes les opportunités et attentes et en proposant une réponse adaptée en termes d'infrastructures, d'offres d'activités, pour un fonctionnement harmonieux et équilibré en permettant le juste positionnement de chaque acteur.

Valoriser la filière équine à l'international

La mission internationale appuie la filière pour l'ouverture des marchés à l'exportation, la veille européenne et des actions de coopération avec les organismes étrangers.

Promouvoir la position française au niveau européen

Avec nos partenaires, les réseaux de veille ont été développés et leur activité structurée au niveau français comme au niveau européen avec pour exemple l'intégration de l'Ifce au sein de l'European Horse Network.

Le suivi et la diffusion de l'information ont concerné :

- la PAC 2014-2020 et la recherche en matière agricole,
- les projets de règlements en cours (« zootechnie », « santé animale », « médicaments vétérinaires » et clonage),
- le bien-être animal,
- les questions économiques touchant la filière ainsi que la fiscalité.

Coopération internationale

Les relations avec les stud-books étrangers et bases de données centrales se poursuivent dans le cadre du WHIRDEC, groupe de travail sur l'identification et les échanges des données auquel participent des représentants de stud-books européens et des ministères.

Parallèlement, des rapprochements bilatéraux se traduisent par des échanges de fichiers entre bases de données centrales (Espagne, Belgique...) et des accords avec les stud-books étrangers pour faciliter l'enregistrement dans SIRE des chevaux nés en France mais enregistrés à l'étranger (AraboFrison et Caspian par exemple). Le nombre de données reçues (85 BWP entre 2013 et 2015, 84 KWPN entre 2014 et 2015) témoigne de l'importance des contacts à entretenir avec les organismes émetteurs en Europe.

Appui à la certification sanitaire pour l'exportation

En 2015, l'Ifce, interface entre les professionnels de l'export et le Bureau Export Pays Tiers (DGAL), a expertisé 19 certificats sanitaires pour l'exportation de semences et chevaux vivants vers les pays tiers et accueilli l'inspection vétérinaire du Qatar.



Stagiaires Coréens à la jumenterie du Pin

Depuis 2011, le « comité export cheval » facilite la concertation entre la profession et l'administration pour favoriser leurs démarches.

L'ouverture du marché chinois a permis d'exporter des chevaux et poneys mais est malheureusement à nouveau paralysé suite aux cas de fièvre du Nil déclarés en France en août 2015. Une issue favorable est attendue durant le 1er semestre 2016.

Ouverture des marchés à l'international

Avec ses partenaires, l'Ifce contribue à l'ouverture des marchés à l'international par l'accueil de 10 délégations internationales, l'apport d'expertise aux filières étrangères (Maroc, Roumanie, Portugal), l'ouverture de formations à 62 stagiaires étrangers ou encore l'envoi de 16 écuyers ou experts pour dispenser des cours ou conférences.



© A. Lantoux

Accueil d'élèves du Collège d'Hartpury (GB) en stage à Saumur



© S. Puhier

Inauguration d'un poney-club en Chine

Poney-club « à la française » en Chine

Le projet international avec la Chine s'est poursuivi en 2015. Orchestré par le département de la Charente-Maritime, l'objectif est de valoriser auprès du groupe industriel (Liangyun) la pratique équestre sur poneys. Le premier poney-club dit « à la française » a été inauguré en mai 2015 en présence d'une délégation française comprenant les différents partenaires du projet dont l'Ifce.

L'Ifce continue de suivre en relation avec la DGAL les problématiques sanitaires liées à l'exportation qui est de nouveau suspendue.

Une nouvelle session de formation des futurs animateurs initialement prévue en décembre 2015 a été reportée en janvier 2016. L'Ifce assure dans ce cadre une semaine de formation sur les thématiques suivantes : notions d'éthologie, bien-être et comportement du cheval, soins et alimentation, biomécanique, maréchalerie, découverte du travail du cuir et de la discipline de l'attelage.

Produire et transformer les savoirs relatifs au cheval et à l'équitation

Une recherche active, au service de la filière

L'Ifce maintient son soutien aux travaux de recherche via un appel à projets annuel géré par un conseil scientifique. Avec ses 6 chercheurs, l'Ifce assure des activités de recherche en propre et propose des moyens expérimentaux.



Jument dressée à la collecte d'urine « sur demande » à la station expérimentale de Chamberet

Un conseil reconnu et des financements en hausse

L'année 2015 a conforté la place du conseil scientifique en tant que conseil scientifique de la filière équine. Ce conseil a attribué des crédits d'intervention de l'Ifce et du ministère chargé de l'agriculture. Grâce à ce financement conjoint, 23 nouveaux projets ont été financés en plus des 8 projets pluriannuels déjà engagés pour un financement de plus de 600 k€. Un groupe de travail a été mandaté pour développer l'offre de recherche en sciences humaines et sociales et un appel à projets de développement a été lancé fin 2015 pour des actions de transfert des résultats de recherche vers les utilisateurs finaux.

Quelques résultats obtenus en 2015

- Il est possible de caractériser l'attention des chevaux et ainsi de prédire la distractibilité des chevaux au travail.
- Plusieurs marqueurs génétiques (SNP) répartis sur 4 chromosomes sont associés aux performances en course d'endurance.
- Supplémenter la ration de la jument gestante en concentrés semble augmenter l'apparition de lésions d'ostéochondrose du poulain à 6 mois et affecter sa maturation testiculaire.

- La technique de congélation des embryons est en cours de simplification pour la rendre plus adaptée au terrain.



Expérience de stimulation sexuelle d'étalons

La recherche en territoires

Les implantations de l'Ifce en territoires permettent de tester sur le terrain les hypothèses des chercheurs. En décembre 2015, Daniel Guillaume a renouvelé sur les sites de Lamballe et Hennebont une expérience de stimulation sexuelle d'étalons qu'il avait préalablement menée à l'INRA de Nouzilly, sur des poneys Welsh. Il a fait flairer 6 odeurs différentes (urine d'étalon, de hongre, de jument en oestrus, jument en dioestrus, jument en inactivité ovarienne, eau) à 18 étalons bretons et filmé leur comportement dans la salle de monte. Ces étalons appartiennent à l'association de préfiguration du Groupement d'intérêt public (GIP) Cheval Breton : 12 d'entre eux faisaient la monte en IA pendant la saison 2015, les 6 autres, mâles de 2 et 3 ans, venaient d'être achetés pour être loués à des éleveurs. Les résultats de cette expérience donneront lieu à une publication dans le cadre de la Journée de la recherche équine de mars 2016.

Une étude de médiation auprès de personnes âgées ayant des troubles de la mémoire a été menée avec le Groupe gériatrique du Penthièvre sur le site du Haras national de Lamballe. Ce stage de master 1 Comportement humain et animal (Université Rennes 1) encadré par Martine Hausberger avait pour objectif de déterminer si certaines activités autour du cheval pouvaient être préconisées à certains profils de personnes âgées. Cette première étude n'a pas permis de répondre précisément à cette question, à cause d'un nombre de participants trop faible, mais a mis en évidence une augmentation de la communication à l'intérieur du groupe au cours de ces 5 séances.

Des chevaux de l'Ifce très demandés

En 2015, la station expérimentale de Chamberet a été impliquée dans 11 projets. Avec son troupeau de 180 chevaux (70 juments et leur production de 0 à 3 ans) élevés en quasi autonomie sur 130 ha, la station est unique en Europe, largement plébiscitée par les chercheurs. Au fil de l'année 2015, les chevaux et cavaliers de l'Ecole supérieure du cheval et de l'équitation (site du Pin et de Saumur) ont également été de plus en plus sollicités par les équipes de recherche.

Perspectives 2016

Le soutien aux actions de développement va se concrétiser par une réunion supplémentaire du conseil scientifique, dédiée à (1) l'étude des premiers projets reçus en réponse à l'appel à projet de développement et (2) le renouvellement de cet appel à projet pour 2017.

Un appel à projet spécifique devrait être lancé mi 2016 sur la thématique des sciences humaines et sociales suite aux travaux du groupe de travail mandaté par le conseil scientifique.

SoGen, la génomique des chevaux de sport en marche !

Cet important projet sur la génomique du cheval de sauts d'obstacles (CSO) est né fin 2014 d'une concertation étroite entre les professionnels et les scientifiques de l'Ifce (Anne Ricard) et grâce au financement conjoint du Fonds Eperon et du Conseil scientifique de la filière.

Cette première année portait sur le recueil de données phénotypiques lors de concours SHF. Des enregistrements ont été réalisés sur 1 000 chevaux avec la technique de la morphométrie en 3D et sur 500 chevaux en accélérométrie. Ces derniers résultats ont été transmis fin janvier aux propriétaires.

Pour la morphométrie, le dépouillement est plus long en raison de la très haute définition des images enregistrées et donc du poids extrême des fichiers à traiter. Les retours sur les mesures de modèle sont donc reportés de quelques mois et la nouvelle campagne de récolte de données débutera avant l'envoi de tous les résultats.

En 2016, quatre champs d'action sont au programme :

- poursuite des dépouillements et l'envoi des résultats aux participants 2015 ;
- poursuite du phénotypage sur les allures et la morphométrie ;
- études génétiques destinées au calcul ultérieur de l'indexation des reproducteurs pour fournir des outils objectifs de conseil de croisement ;
- rapprochement avec les données génomiques.

Une lettre d'information est diffusée régulièrement pour permettre à l'ensemble des partenaires et des propriétaires des chevaux phénotypés de suivre l'évolution du projet SoGen.



Relevé des paramètres morphologiques par morphométrie 3D lors du passage du cheval au pas entre 3 caméras



© Ifce

Pose du capteur
Equimétrie

Projet SoGen en Normandie

La Normandie a accueilli à Saint-Lô, le 1^{er} concours SHF servant de base à la caractérisation de jeunes chevaux. Les agents ont mis en pratique les outils de morphométrie 3D et d'accélérométrie. L'équipe avait quelques craintes sur la volonté des cavaliers et propriétaires d'accepter que leurs chevaux soient caractérisés. Craintes rapidement levées, la majorité des cavaliers et propriétaires ayant « confiés » leurs chevaux de 4 et 5 ans à la sortie des parcours.

156 chevaux ont été mesurés en morpheo 3 D.

Le but est de mesurer tous les segments morphologiques d'un cheval : passage du cheval équipé de 2 pastilles autocollantes sur 2 repères anatomiques précis devant 4 caméras HD, ce afin d'avoir au final une image parfaite de l'individu en 3 dimensions. En tout, l'opération durait environ 3 mn par cheval.

57 chevaux ont été mesurés sur l'accélérométrie.



© Ifce

Projet Sogen en Normandie, 2015

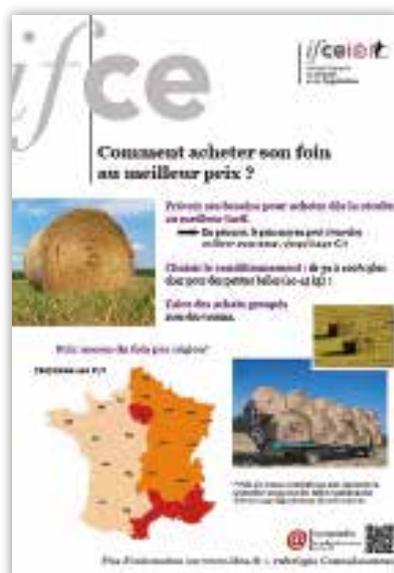
Le cavalier en selle équipé d'un accéléromètre par dessus la sangle, a effectué une courte reprise aux 3 allures. La bonne coordination de l'équipe et son implication ont permis de rassurer à la fois l'organisateur, les cavaliers, les propriétaires et les porteurs du projet du bien fondé de cette action et de sa facilité de mise en œuvre.

Tests de tempérament en Poitou-Charentes

Projet initié en 2013 et coordonné par la délégation territoriale Poitou-Charentes Nord Aquitaine, les tests de tempérament simplifiés (TTS) sur les chevaux de trait et ânes ont continué, à la demande de la SFET, à être déployés sur les concours de modèle et allures. Quinze phénotypeurs de l'Ifce ont été mobilisés sur 8 concours différents et plus de 250 équidés ont été mesurés en 2015.

En parallèle, l'organisation de 4 sessions de formations « assistants observateurs TTS » destinées aux membres des associations de race ont permis de former 35 personnes pour appuyer les phénotypeurs Ifce sur l'observation des tests. Pour 2016, les TTS vont être intégrés au Parcours d'excellence du jeune équidé de la SFET et devenir une épreuve obligatoire pour les équidés de 1 an. Les « assistants observateurs TTS » pourront, sous certaines conditions, compléter leur formation initiale et devenir « observateurs TTS » du corps de juges officiels de la SFET.

Une équipe d'ingénieurs pour vulgariser



Posters présentés sur le stand Ifce lors du salon du cheval

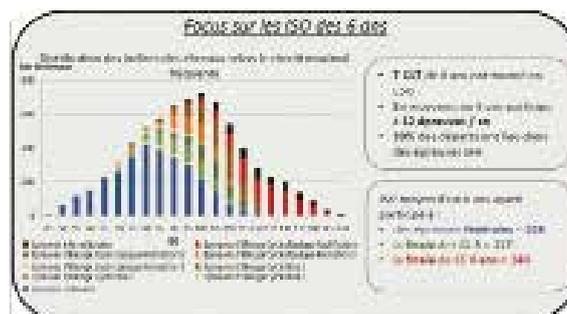
Depuis de nombreuses années, l'Ifce est producteur de connaissances mais la mine des informations reste souvent méconnue. Depuis 2015, 10 ingénieurs de développement assurent la vulgarisation des résultats de la recherche dans les thématiques suivantes : reproduction, élevage, détention, bien-être, éthologie, médiation, économie, caractérisation, génétique et santé. Ils organisent la concertation professionnelle lors de comités de suivi spécifiques et chaque ingénieur s'appuie, si besoin, sur les compétences internes ou des experts externes.

Parmi les premières mises en œuvre concrètes figurent :

- animation du groupe « génétique des chevaux de sport » qui a permis, en collaboration avec la SHF et le SBSF, la mise en œuvre du projet SoGen et le phénotypage de 1000 chevaux. Ce projet a donné envie aux socioprofessionnels d'aller plus loin dans la caractérisation objective des chevaux et l'accélérométrie a été utilisée pour phénotyper les 3 ans lors du saut en liberté. Un outil de vulgarisation des indices a été produit : l'annuaire de la génétique ;
- création, en appui à la FADETEQ, d'un réseau des centres de reproduction (REQS) afin de labelliser des centres d'insémination. Dans ce cadre, une journée technique d'informations et la diffusion d'informations via les espaces personnalisés des étalonniers ont été réalisées ;
- participation aux « prairiales 2015 », manifestation consacrée à la valorisation de l'herbe qui a été l'occasion de communiquer largement sur l'élevage ;
- création d'un réseau de 12 fermes pilotes (Equipât-ure) en lien avec les chambres d'agriculture de

- 3 régions qui permet de montrer grandeur nature l'intérêt d'une bonne gestion du pâturage sur le plan de l'alimentation, du bien-être, de la santé et de l'économie ;
- exposition de messages techniques lors du salon du cheval en présence des ingénieurs de développement ;
- ouverture en décembre d'un blog dédié au comportement et au bien-être pour échanger avec tous sur ces thématiques... déjà plus de 7 500 visites depuis son ouverture avec un record de 1 200 connexions en un seul jour ;
- soutien scientifique à la FAM afin qu'ils valorisent pour leurs éleveurs les données de la base SIRE et les outils de gestion de la variabilité génétique ;
- soutien technique à la SFET pour la caractérisation du tempérament de plus de 200 chevaux de trait et une soixantaine d'ânes.

Pour 2016, les actions de développement engagées vont se poursuivre et les messages techniques simples seront largement diffusés auprès des centres équestres, lycées agricoles, amateurs, professionnels, éleveurs, utilisateurs...



Extrait de l'annuaire de la génétique

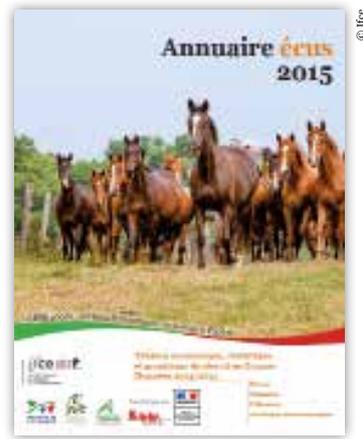
Les Observatoires de l'Ifce, outils d'aide à la décision

Les Observatoires de l'Ifce produisent et diffusent des données objectives pour éclairer les acteurs de la filière dans leurs décisions. L'Observatoire économique et social du cheval (OESC), partenaire du réseau REFERENCEs, mesure l'impact et suit les tendances de la filière équine. L'Observatoire des métiers, de l'emploi et de la formation, en lien avec Equi-ressources, analyse les métiers et l'adéquation entre emploi et formations.

Les points forts 2015

- Conjoncture : en 2015, la production française de galopeurs et de chevaux de sport se redresse, mais les paris hippiques régressent toujours et la baisse de l'effectif de cavaliers licenciés s'accroît. La France se porte plutôt mieux que les autres filières équines européennes.
- Les nouvelles statistiques disponibles à partir des certificats sanitaires émis par les DDCSPP montrent une hausse des exportations de chevaux de sport-loisir vers les pays tiers en 2014.
- Employabilité des diplômés BPJEPS et DEJEPS en activités équestres en Languedoc-Roussillon : l'étude commanditée par la Direction régionale jeunesse et sport a identifié des pistes pour améliorer l'adéquation entre emploi et formations et favoriser l'insertion des futurs diplômés.
- Une nouvelle rubrique « Statistiques et données » sur www.ifce.fr pour accéder à toutes les publications de l'OESC et du réseau REFERENCEs : l'Annuaire ECUS 2015 y est téléchargeable gratuitement.
- Parution de 15 monographies d'entreprises équines, décrivant leurs clés de réussite : maîtrise des charges, volonté d'entreprendre et bonne écoute de la demande.
- Parution du rapport régional « Emploi, métiers, formations dans la filière équine en Basse Normandie », illustrant le dynamisme particulier de ce territoire.

Annuaire
Ecus 2015



Perspectives 2016

- Valoriser des données de gestion, en partenariat avec Equicer, pour enrichir les indicateurs économiques disponibles sur les entreprises équines.
- Analyser la dynamique de l'emploi par une valorisation statistique approfondie de données de la MSA.
- International : décrire des exemples de pratiques et coûts de production en élevages de chevaux de sport-loisir dans quelques pays concurrents en Europe.
- Métiers : études sur la reconversion professionnelle (métiers les plus touchés, processus de décision), sur le métier de groom de haut niveau, sur l'employabilité des cadres en France et à l'international.
- A paraître : 3^{ème} édition du rapport national emploi, métiers, formations, avec une dimension qualitative et prospective accrue.

OER en Bourgogne et Franche-Comté

Profitant de la fusion au 1er janvier 2016 des régions Bourgogne et Franche-Comté, l'Ifce a proposé courant 2015 aux conseils des chevaux de ces deux régions la réalisation du tout premier Observatoire économique régional (OER) « fusionné » afin de disposer de données pertinentes à l'échelle de la nouvelle région tout en affinant et consolidant les données au niveau de chaque département et en enrichissant l'observatoire national. L'observatoire, qui s'appuie sur un protocole de base défini au niveau national, permettra à la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté de disposer dès 2016 d'une photographie inédite de l'impact économique et social de la filière équine sur son nouveau territoire. Ce partenariat entre les conseils des chevaux et l'Ifce bénéficie du soutien financier du Fonds Éperon.

Multiplier les points d'accès aux connaissances

L'information à la portée de tous sur Internet

Le contenu des bases de données de l'établissement (SIRE, données économiques et bases documentaires) est accessible aux internautes au travers de produits et services web pour accéder aux informations en ligne.

Info chevaux reste la rubrique la plus consultée avec 3,3 millions de consultations.

équi-paedia, encyclopédie en ligne et porte d'entrée de la connaissance scientifique et technique, progresse avec 1,4 million de consultations (+40 % par rapport à 2014).

équi-vod compte à ce jour 260 vidéos en streaming dont notamment les retransmissions des colloques.

La base documentaire s'est enrichie de 1 297 références en 2015. En plus des consultations de la base sur internet, les documentalistes ont assuré des réponses personnalisées à 400 personnes.

La librairie en ligne propose deux nouveaux ouvrages : « Travailler son cheval selon les principes de l'apprentissage », rédigé par Léa Lansade (chercheur en éthologie) et mis en scène par Olivier Puls (écuyer du Cadre noir) ; « Guide juridique du propriétaire d'équidé », en co-édition avec l'Institut du droit équin.

L'information au plus proche des publics

La lettre d'information mensuelle « Avoir un cheval » est diffusée à plus de 19 527 abonnés (+37 % par rapport à 2014).

Les journées nationales annuelles : la 8^{ème} journée REFEReferences, la 41^{ème} journée de la recherche équine et la 3^{ème} journée d'information en éthologie équine ont

réuni respectivement 166, 266 et 207 participants à Paris et Saumur ou dans l'un des 14 sites de retransmission en direct. La 4^{ème} édition de l'**équi-meeting maréchalerie** au Haras national du Pin en fait le 1^{er} congrès européen de maréchalerie avec près de 600 participants.

Des services personnalisés

L'amélioration des **accès personnalisés** a été élargie en 2015 pour les contrôleurs sanitaires et les étalonniers.

Les web-services SIRE, les e-mailings et les extractions personnalisées ont permis à différents utilisateurs de la filière d'exploiter la base SIRE en fonction de leurs besoins.

Perspectives 2016

L'accessibilité et l'ergonomie des services va s'améliorer : refonte de l'accès aux informations sur les chevaux, vidéos dans équi-paedia, logiciel documentaire, augmentation des retransmissions des journées d'information en régions et s'enrichir par la mise en place de web-conférences et d'outils de calcul en ligne : poids d'un équidé, coût de production...

Congrès mondial de l'ISES : Saumur accueillera le 12^{ème} congrès de l'International Society for Equitation Science du 23 au 25 juin à Saumur et Le Lion d'Angers un équimeeting sur le cheval territorial.

Intensification de la diffusion de la connaissance et de l'information en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2015, la direction territoriale a organisé et animé 11 conférences techniques et a participé à une 12^{ème} portant sur des sujets variés tels que la traction animale et ses opportunités pour le développement durable, la bonne connaissance du cheval pour assurer un travail en toute sécurité ou encore la présentation des multiples métiers de la filière équine. L'une de ces conférences s'est déroulée lors du Sommet de l'élevage à Clermont-Ferrand et a été l'occasion de mettre particulièrement en avant le Massif Central en tant que terre de cheval. D'autre part, des informations concernant les évolutions réglementaires et les obligations sanitaires ont également été dispensées auprès d'organisations socioprofessionnelles. Ces interventions ont également été l'occasion de présenter les nouvelles missions de l'Ifce en terme de contrôle qui débiteront à compter de 2016.

Retransmission de trois journées techniques à Pompadour

Le Haras national de Pompadour a accueilli un total de 23 personnes venues profiter de la retransmission vidéo en direct de journées techniques : 41^{ème} journée de recherche équine - le 12 mars 2015, Journée REFEReferences - le 19 mars 2015, Journée éthologie équine - le 9 avril 2015.

Organisées au château ou au bâtiment accueil du stade équestre, ces retransmissions permettent à un plus grand nombre de personnes en région de bénéficier de ces informations sur la filière, en économisant du temps et des kilomètres.

Ces journées techniques sont proposées par l'Ifce, l'Institut de l'élevage, la Fédération nationale des conseils des chevaux et l'Apca.



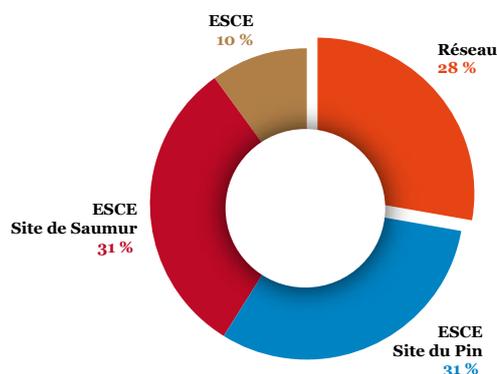
Nouveautés de la librairie

Proposer des ressources et des formations adaptées de qualité

En 2015, l'Ifce a structuré son offre de formation par la mise en place de l'École supérieure du cheval et de l'équitation (Esce), issue du regroupement entre le site de Saumur (ex Ene) et le site du Pin (ex Enph). Cette union donne à l'Esce les moyens de mettre en œuvre des formations d'excellence qui reposent sur les savoir-faire des deux sites et les innovations pédagogiques apportées par l'INSEP.

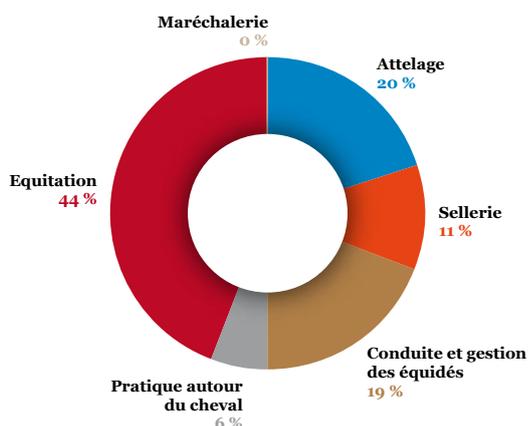
Dans les territoires, l'année 2015 a été en particulier consacrée à la poursuite de la démarche de labellisation des écoles d'attelage et à la déclinaison de l'offre de formation de l'Esce en proposant des produits labellisés. A l'instar des formations en attelage, des démarches identiques ont été amorcées dans les thématiques du travail à pied, de la sellerie, de la préparation des jeunes chevaux et des techniques d'élevage.

Répartition du chiffre d'affaires formation en 2015



Au total, l'Ifce a mis en œuvre plus de 200 000 h de formation sur l'ensemble du territoire français, poursuivant ainsi sa croissance aussi bien sur les deux sites de l'Esce qu'au sein du réseau.

Répartition du CA selon les thématiques de formation



Bilan des formations de l'École supérieure du cheval et de l'équitation

Les formations de l'Esce sont en lien avec des programmes de recherche et d'expertise afin d'offrir un enseignement à la pointe des connaissances dans tous les domaines inhérents à la pédagogie, la didactique, le sport et l'élevage. L'École investit les différents champs scientifiques et des sciences humaines en rapprochant la recherche fondamentale des problématiques de terrain.

Le nouveau site internet

L'arrivée du nouveau site internet a permis d'optimiser la mise en valeur des informations relatives aux produits de formation Haras nationaux ou Cadre noir mais aussi de proposer à l'internaute un espace dédié à l'offre de l'Esce. A travers le développement d'un moteur de recherche spécifique, l'internaute trouve plus aisément l'information dont il a besoin sur la formation recherchée selon ses propres critères, qu'ils soient géographiques, thématiques ou temporels. Les nouvelles fonctionnalités lui permettent aussi de laisser facilement ses contacts et de préciser ses besoins relatifs à chaque formation visée afin d'être mis en relation directement avec le correspondant formation et/ou le contact concerné.

Résultats de l'étude de satisfaction 2015

Dans le cadre de l'étude de satisfaction post-formation menée par un cabinet indépendant auprès de 200 stagiaires sur les formations délivrées par l'Esce et son réseau, les résultats montrent que :

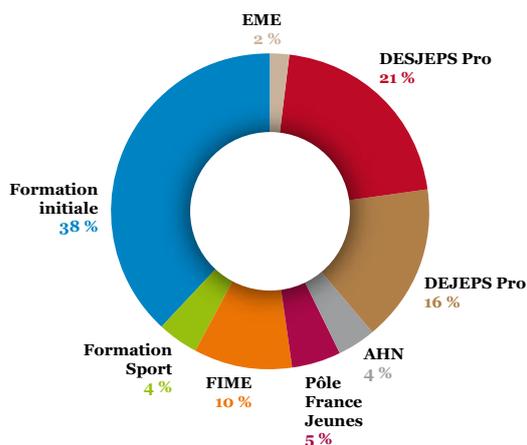
- 90 % des stagiaires se disent satisfaits des sessions de formations, 38 % d'entre eux les ont jugées excellentes,
- 8 clients sur 10 recommandent les sessions de formations Haras nationaux et Cadre noir,
- les compétences techniques et pédagogiques des formateurs sont plébiscitées en premier lieu avec des scores d'excellence atteignant les 52 % en 2015 contre 32 % en 2014.

L'exploitation de ces résultats donne suite à la construction d'un plan d'actions qualité 2016 qui vise à améliorer nos services et apporter des solutions et des produits de formation en prise avec les évolutions et les besoins de la filière.

Bilan du site de Saumur

La formation professionnelle initiale reste le produit phare de l'école. Le site de Saumur voit progressivement son offre se structurer en développant de nouvelles formations d'excellence spécifiques et inhérentes au savoir-faire des écuyciers.

Répartition des formations sur le site de Saumur



Les échanges à l'international

L'intégration du site de Saumur dans le réseau européen « Equestrian Educational Network », visant à favoriser les échanges entre formateurs et stagiaires des différentes nations, s'est prolongée et concrétisée en 2015 par la mise en place d'échanges de cadres et de stagiaires avec des universités équestres anglaises et suédoises.

De nouvelles formations dans le cadre du grand INSEP

L'Ifce souhaitant s'aligner sur les schémas d'excellence que développe l'INSEP, tant au niveau de la performance que de la formation, le site de Saumur a mis en place sous la tutelle de l'INSEP, un CCS (certificat

Stage travail à pied



de compétence spécifique) « Transfert d'apprentissage équestre et pédagogie collective » et un EME (Exécutive Mastère Entraîneur) « Équitation académique et performance sportive ».

Des formations pour soutenir le sport de haut-niveau

L'Ifce maintient son engagement de soutien du sport de haut niveau en formant les jeunes sportifs intégrés au Pôle France Jeunes de Saumur et en proposant des Journée sport de l'Ifce à destination du grand public.

Bilan du site du Pin

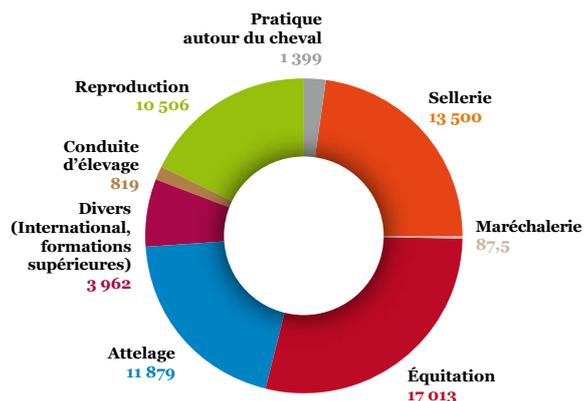
Quatre thématiques principales



Sellerie atelier du Pin

Sur le site du Pin, l'offre de formation est toujours centrée essentiellement sur 4 grandes thématiques : l'équitation, l'attelage, la sellerie, les techniques d'élevage.

Nombre d'heures stagiaires par thématiques



L'ingénierie de formation et de recherche au cœur de l'offre

En 2015, le site du Pin s'est beaucoup investi dans des programmes de recherche appliquée à la jumenterie qui devraient se traduire en 2016 par des formations nouvelles sur la congélation des embryons et l'expertise de la semence.

Des visites et des formations internationales

Le site du Pin a reçu de nombreuses délégations étrangères en 2015 avec des programmes spécifiques. Au total, ces formations à destination des étrangers représentent 1 600h stagiaires. Ainsi, un groupe de jeunes Coréens sélectionnés par la KRA (Korean Race authority) a eu l'occasion de s'initier aux diverses activités proposées par le site du Pin tout en visitant le site de Saumur, mais aussi le CIRALE ou le Pôle hippique de Saint-Lô.

L'équipe de la Jumenterie a accueilli, durant une semaine, cinq techniciens du Haras Kexing, en Mongolie Intérieure avec pour objectif de se perfectionner dans les techniques d'insémination, de congélation et de transfert d'embryon. Outre ces deux groupes, le site du Pin a également accueilli une délégation de Colombie et des universitaires Coréens.

Les synergies entre les deux sites

Les formations adaptées aux athlètes de haut niveau développées par Saumur depuis deux ans sont à l'origine d'un projet de formation sur le site du Pin. A terme, une formation sport à destination des meneurs de haut niveau devrait voir le jour. 2015 est aussi l'année du premier regroupement des équipes de l'Esce des deux sites. Ces échanges ont permis d'approfondir les connaissances de chacun vis-à-vis des formations existantes, des projets en cours et des synergies entre les sites.

Le réseau Formation

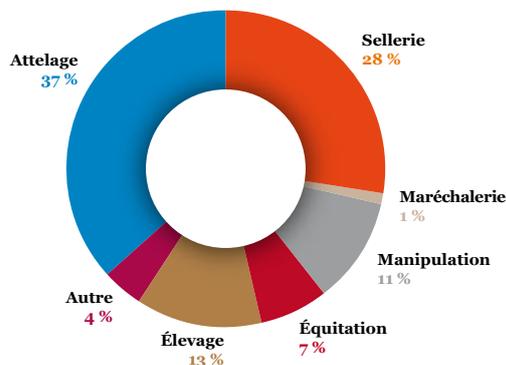
Bilan 2015

A l'image de l'Esce, le réseau Formation de l'Ifce continue de voir son activité croître dans un contexte interne évolutif et malgré les réformes de la formation professionnelle continue en France. Le volume horaire du réseau atteint 58 000 heures en 2015. La diversité de l'offre de formation proposée et la capacité à mettre en œuvre des actions directement en tant qu'organisme de formation (40 % de l'activité) ou à répondre aux demandes en tant que prestataire (60 %), permet au réseau de voir son chiffre d'affaires augmenter de 12 % en 2015. Trois thématiques couvrent 78 % de l'activité du réseau : attelage, sellerie et conduite et gestion des équidés (zootechnie).



Formation longues rênes

Répartition des formations du réseau Esce



Ces dernières, complétées par la création d'un groupe de formateurs travail à pied ont vu, en 2015, la poursuite de la démarche de labellisation de l'offre de formation et l'accompagnement de la montée en compétences techniques et pédagogiques des formateurs. Basée sur l'innovation pédagogique (cf focus Territoire Arc méditerranéen) couplée à un travail d'ingénierie, cette montée en puissance (initiée en attelage en 2013) est reconnue par nos stagiaires : 61 % d'entre eux jugent les formations attelage excellentes, score en continue progression depuis 2014.

Perspectives 2016

Dans la logique du cycle de formation performance économique mis en place en 2015 en partenariat avec la FFE et le GHN, le réseau de la direction des formations continue de développer des partenariats avec des structures nationales qui souhaitent valoriser les compétences de l'Ifce en terme d'ingénierie de formation et d'expertise des formateurs.

Des actions de formation au travail à pied s'organisent en territoire avec la sélection de formateurs par les experts de Saumur, en vue de proposer partout en France des modules de qualité dans ce domaine porteur d'une réelle plus value dans le travail des chevaux. La formation Cavalier préparateur de jeunes chevaux s'étoffe avec la mise en place de mentions CCE et dressage, respectivement sur les sites de Pompadour et de Rosières-aux-Salines. Elle permet aux cavaliers de devenir des professionnels confirmés au travail et à la valorisation sur le circuit des concours SHF du jeune cheval de sport.

Innovation pédagogique, réseau et attelage

En 2015, le laboratoire interdisciplinaire de recherche en didactique, éducation, formation (LIRDEF) de Montpellier, a présenté les premiers résultats de l'analyse de l'activité de menage d'un attelage à 4 chevaux aux formateurs des écoles d'attelage HN. Ce travail, porté par l'Esce et mis en place au Haras national d'Uzès, a abouti à la création d'un premier prototype de plate-forme vidéos utilisable en formation.

Le projet d'innovation pédagogique en attelage piloté par l'Esce consiste à développer des outils de formation innovants et complémentaires permettant d'ajuster les méthodes d'apprentissage et d'entraînement. Il va se poursuivre en 2016 en lien étroit avec l'Esce, avec l'accompagnement de l'INSEP et de l'École nationale supérieure d'Arts et Métiers de Chalon-sur-Saône.



© FHE

Une nouvelle formation qualifiante au service de la valorisation de jeunes chevaux

Le Certificat de spécialisation éducation et travail des jeunes équidés par le dressage. C'est dans le cadre d'un projet de territoire autour du développement de la filière dressage dans l'Est que s'est créé le Certificat de spécialisation éducation et travail des jeunes équidés par le dressage, porté par l'Ifce au Haras national de Rosières-aux-Salines. Cette formation diplômante, construite avec l'enseignement agricole, répond au besoin de former des cavaliers valorisateurs de chevaux en dressage. En amont, le projet développe des actions pour l'élevage afin de voir naître dans les années à venir plus de chevaux orientés vers le dressage dans l'Est.

Rentrée de la première promotion le 19 janvier 2016, accompagnée de jeunes chevaux confiés par des éleveurs des trois régions : Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne. Une petite équipe à suivre au cours de la saison de compétition.



© Ifce

Edition 2015 de l'Equi-trait Jeunes à Aurillac

Développement de la formation en Auvergne-Rhône-Alpes

La formation professionnelle a poursuivi son développement en Auvergne-Rhône-Alpes avec une large offre de thématiques (16) proposées dans sept départements afin de couvrir l'intégralité de la nouvelle grande région. 2015 a été l'occasion de mettre en place de nouvelles formations, par exemple autour de la comptabilité et la gestion, des tests de tempérament, de la manipulation des équidés, etc. Le territoire comptabilise 7 500 heures stagiaires en 2015 dont 90 % correspondent aux sollicitations de l'Ifce sur des besoins spécifiques par des organismes de formation, d'associations, d'entreprises, etc. Les équipes d'Aurillac continuent à former les futurs professionnels de la traction animale sur une partie des enseignements pratiques du certificat de spécialisation (CS) « utilisateur de chevaux attelés » et du CS « débardage par traction animale », unique en son genre en France, pour 1190 heures stagiaire. Un nouveau CS « éducation et travail du jeune cheval », orientation attelage et travail, devrait voir le jour en 2016.

Le territoire Arc méditerranéen : de Toulouse à Marseille

Ce grand territoire représente 26 % de l'activité de formation du réseau. Il s'appuie, à Uzès, sur une école d'attelage du réseau Esce et pour le reste sur des partenariats forts avec les socio-professionnels de la filière et des organismes de formation de l'enseignement agricole.

Les liens entre l'Ifce et son environnement se traduisent, entre autres, par l'accompagnement du Comité régional d'équitation sur des brevets fédéraux encadrement ; par l'appui à la création d'une licence professionnelle « développement et conseil de la filière équine » avec l'université Champollion de Rodez ou encore la réussite du cycle de formation performance économique, en partenariat avec la FFE et le GHN, destiné aux dirigeants et chefs d'entreprise équine.



© Ifce

Formation attelage au Haras national des Bréviaires

Attelage et Bréviaires

En région Ile-de-France (territoire Ile de France - Centre), l'école d'attelage du Haras national des Bréviaires, mise en place en 2014, a initié des sessions de formation à destination des enseignants des centres équestres de la région qui ont des connaissances de base en attelage et qui souhaitent se perfectionner afin de proposer cette discipline à leurs élèves. Après une première session « initiation » en novembre 2015, un programme de 3 sessions basées sur la technicité et la pédagogie est remis en place en 2016, toujours en partenariat avec la commission attelage du CREIF. L'attelage est une discipline qui tend à se structurer de plus en plus en Ile-de-France et l'école d'attelage des Bréviaires vient se positionner comme un maillon fort de cette structuration.

Prévention des risques

Les notions de sécurité autour du cheval sont de plus en plus prégnantes dans la société actuelle. Cet impératif de sécurité passe par une bonne compréhension du comportement du cheval et de la manière dont l'homme peut interagir avec lui. Un formateur du territoire Nord Pas de Calais - Picardie, Gérard Vasseur s'est intéressé depuis longtemps à cette question et s'est formé auprès de différentes structures.

Il accompagne aujourd'hui sur le territoire, mais aussi en région Rhône-Alpes et Pays de Loire, les professionnels du cheval qui veulent gagner en sécurité dans leurs actes professionnels quotidiens (approche, manipulation, contention,...).

La MSA est l'interlocuteur principal depuis de nombreuses années, ce qui a permis de fidéliser des professionnels sur cette thématique de formation et de la faire évoluer.



© O. Lédemp

La sellerie, une offre de formation du Haras national de la Roche-sur-Yon

La Roche-sur-Yon : 10 ans de partenariat entre le Haras national et l'École des Établières

L'offre de formation continue proposée par les délégations territoriales est étroitement associée au tissu local des organismes de formation. Pour exemple, depuis 2006 le Haras national de la Roche-sur-Yon et l'École des Établières promeuvent et gèrent une offre commune de formation continue de « Sellier/Harnacheur » (ouverte en 2007) et « Travail et préparation du jeune cheval de CSO » (ouverte en 2013).

Ce protocole permet désormais d'accueillir 10 stagiaires de longue durée par an. Depuis la mise en place de ce partenariat, une cinquantaine de personnes ont ainsi été préparées aux examens professionnels (avec 90 % de réussite en moyenne).

Ces formations longues sont complétées par une offre modulaire permettant d'accueillir des stagiaires courts ou demandeurs de formation sur des temps aménagés. L'École des Établières assure la gestion administrative des recrutements et des financements, la communication et les cours de CAO. Les formateurs de l'Ifce assurent la totalité de l'enseignement technique et technologique dans le cadre de leurs ateliers pédagogiques basés au Haras de Vendée.

Accompagner l'équitation sportive et le haut niveau

Belle année sportive pour l'Ifce, marquée par la double médaille de bronze remportée par le lieutenant colonel Thibaut Vallette, écuyer du Cadre noir, aux championnats d'Europe de concours complet. Cette médaille de bronze individuelle fut le socle de celle remportée par l'équipe de France permettant sa qualification pour les jeux olympiques de Rio. Elle est la partie la plus visible du sport à l'Ifce.



Qing du Briot*ENE-HN, son cavalier Thibaut Vallette et son soigneur Yann Devanne

Les points forts 2015

L'accueil des pôles France dans les meilleures conditions

Les quatre pôles accueillis à Saumur permettent à 92 sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles de s'entraîner dans les meilleures conditions.

Le pôle France de concours complet bénéficie d'installations hors du commun et d'un cross praticable toute l'année.

Le pôle France jeune met également au service du sport des entraîneurs, écuyers du Cadre noir, et des chevaux de haut niveau pour aider la performance des jeunes. En 2015, suite à des problèmes essentiellement vétérinaires, un seul jeune a participé aux championnats d'Europe, mais a chuté sur le cross. Les résultats sportifs ne sont pas le seul objectif, chacun des jeunes suis parallèlement une formation dans le cadre de son double projet.

Concernant le Pôle France de voltige, Davy Delaire, sélectionneur et entraîneur de l'équipe de France, apprécie cette saison encore de pouvoir disposer des chevaux et des installations de l'ENE et de proposer aux chevaux et voltigeurs des démonstrations publiques lors des présentations du Cadre noir. Ces démonstrations permettent d'entraîner chacun aux conditions de la compétition. Manon Moutinho,

qui s'entraîne à Saumur, obtient la médaille de bronze individuelle aux championnats du monde juniors.

Enfin le pôle France de para-dressage confie 3, voire 4 chevaux de haut niveau, entraînés par des écuyers pour des cavaliers handicapés de l'équipe de France en recherche de qualification pour Rio.

A la demande de la FFE après des championnats d'Europe décevants (7^{ème} place par équipe), José Letartre s'est vu confier le cheval Swing Royal *ENE-HN. Deux autres couples s'entraînent à Saumur : Léa Sanchez qui monte la jument Rhapsodie* ENE-HN et Vladimir Vinchon associé à Tarantino Fleuri*ENE-HN.

Le soutien des équipes de France et la formation des chevaux

Cette année 2015 fut une année de réussite sportive dans de nombreux domaines. Outre les médailles européennes de Thibaut Vallette, les écuyers sont souvent montés sur des podiums internationaux en concours complet, Matthieu Van Landeghem gagnant le CIC**** de Jardy.

Au-delà de ces résultats visibles, les écuyers forment les futurs chevaux des élèves et des cavaliers handisport dans des compétitions toute l'année.

Ils ont participé à 93 concours dans les 3 disciplines olympiques ; dans 25 % des cas, il s'agissait de concours internationaux.

Ils obtiennent des classements une fois sur deux en moyenne et dans 62 % des cas en concours complet.

Organiser des compétitions

L'Ifce a organisé, à la demande de la FFE, quatre étapes du Grand national de concours complet :

- Haras national de Pompadour : 246 engagés dont 25 dans la Pro élite,
- Haras national du Lion d'Angers : 317 engagés dont 27 dans la Pro élite,
- Ecole nationale d'équitation : 314 engagés dont 21 dans la Pro élite,
- Haras national du Pin : 241 engagés dont 19 dans la Pro élite.



Thibaut Vallette figure parmi les 5 sportifs qui se sont révélés en 2015 d'après le magazine L'Equipe, ce qui constitue une belle reconnaissance dans le monde sportif

Ces épreuves ont réuni un grand nombre de partants. L'entraîneur national, le DTN adjoint chargé du concours complet et les cavaliers ont unanimement salué la qualité des organisations et des pistes proposées aux couples pré-sélectionnés. Ces compétitions ont permis de préparer et de sélectionner les futurs médaillés des championnats d'Europe.

Outre ces grands nationaux, l'Ifce tient un rôle important dans l'organisation des compétitions équestres. Les sites de l'Ifce permettent en effet de proposer aux cavaliers et meneurs des concours de grande qualité. En 2015, sur 14 sites Ifce ont été organisées 523 journées de compétitions, représentant 93 989 partants. L'implication de l'Ifce dans l'organisation de compétitions jeunes chevaux du circuit SHF est à noter : finales organisées à Saumur pour le dressage, à Pompadour pour le concours complet et à Uzès pour l'endurance.

Obtenir le label Grand INSEP en 2016

Les centres du Grand INSEP seront des lieux d'entraînement et de formation labellisés sur la base en particulier d'un cahier des charges définissant une plate-forme « ouverte » de services pour le haut niveau. L'Ifce sera audité en cette année 2016 et devrait obtenir un label « argent ».

Perspectives 2016

Pour l'Ifce comme pour « le monde du cheval » en général, les jeux olympiques sont la vitrine de notre sport. Ils sont la partie visible des sports équestres et offrent, une fois tous les quatre ans, une vraie médiatisation de nos chevaux et cavaliers. L'objectif cette année est que le Cadre noir soit représenté à la fois par un écuyer en concours complet et par des chevaux et des entraîneurs/écuyers en para-dressage.

CDI***, CCI* et CIC*

Le CDI***, organisé par la Société de Concours hippique de Pompadour, a accueilli 13 nations. Sur trois jours, se sont succédées 22 épreuves dont les traditionnels Grand Prix et RLM Grand Prix. Les cavaliers internationaux pouvaient également présenter leurs poneys ou leurs jeunes chevaux. Le CIC* se déroule classiquement durant la Grande semaine de Pompadour. Il est qualificatif pour le Mondial du Lion. En revanche, le CCI* est un produit remis au goût du jour puisqu'il n'avait pas eu lieu à Pompadour depuis 10 ans. Organisé au printemps par le CRE Limousin, ce nouveau concours a remporté un vif succès. L'édition 2016 est déjà programmée et attendue.



Mondial du Lion 2015

Le Lion d'Angers, technicité et créativité au service du concours complet d'équitation

Le Mondial du Lion, championnat du monde des jeunes chevaux de CCE est la compétition de haut niveau emblématique du site du Lion d'Angers en Pays de la Loire. D'une longévité rare (30 ans en 2015), cet événement Ifce regroupe chaque année une centaine de couples cavaliers/jeunes chevaux de 6 et 7 ans, issus de plus de 20 nations et s'affrontant dans le cadre d'un événement d'ampleur populaire exceptionnelle (>31 000 personnes).

Le niveau de technicité des équipes et les obstacles de cross originaux du Lion d'Angers constituent sa marque de fabrique. Avec l'organisation d'une étape du Grand national de CCE en mai 2015, 300 chevaux supplémentaires ont pu fouler les terrains de ce haut lieu du complet, et franchir certains de ses mythiques obstacles. Le Grand national est le circuit français de haut niveau qui sert de base de sélection pour l'équipe des 4 cavaliers qui représenteront la France aux J.O. A ce circuit professionnel sont associées des épreuves amateurs, et en 2016, des épreuves de détection de jeunes cavaliers susceptibles d'intégrer la sélection française pour les championnats d'Europe.

Assurer la traçabilité des équidés et structurer les données (SIRE)

Système d'information relatif aux équidés (SIRE)

L'Ifce assure la tenue du fichier central des équidés stationnés en France ainsi que le suivi des propriétaires et détenteurs. Le SIRE permet à la filière de mutualiser les démarches et les informations essentielles pour la traçabilité et la sélection.



Signalement d'un poulain

Chiffres clés

- **7 420 k€** de chiffre d'affaires,
- **3 421 928 équidés** enregistrés dans la base dont 100 112 créés dans l'année,
- **1 317 702 personnes** dont 64 358 créées dans l'année,
- **845 078 opérations administratives** réalisées dont 90 575 changements de propriétaires, 11 624 déclarations de lieux de détention, 83 255 documents d'identification édités (58930 avec origine et 24 325 ONC),
- **189 305 appels téléphoniques et 73 206 mails traités,**
- **214 450 comptes internet** actifs en 2015, avec 26 119 comptes ouverts sur l'année,
- **100 % des déclarations de saillie** des chevaux de sang, 52 % des déclarations de naissance des chevaux de sang, 59,5 % des déclarations de détenteur et 8,2 % des changements de propriétaire réalisés en ligne,
- **53 races gérées, 11 races étrangères** sous convention et **6 avec accord,**
- **87 % de taux de satisfaction global cumulé** des utilisateurs de SIRE.

Bilan 2015

Activité

L'activité est globalement stable en quantité, avec notamment une stabilisation de l'activité d'élevage des chevaux de sang (traits et ânes restent en baisse), une légère baisse des enregistrements d'ONC et une forte hausse des changements de propriété déclarés (impact du contrôle à l'enregistrement FFE).

La réalisation d'une campagne d'information sanitaire et le début des contrôles sanitaires Ifce a eu un impact sur les démarches sanitaires, en hausse cette année.

Suite aux évolutions majeures de la gestion des stud-books, l'éleveur peut désormais choisir le stud-book dans lequel son produit sera inscrit sous réserve de respecter les règlements de chaque race. Ce choix peut être réalisé directement lors de la déclaration de naissance internet ou par courrier.

Depuis 2015, le cheval de sport anglo-normand (CSAN) est géré par le SIRE, quatre nouveaux prélèvements livrets ont été mis en place au profit des associations de race Dartmoor, Paint-Horse, Pur-Sang et CSAN et la part variable du prélèvement étalonner Selle français sera collectée début 2016.

Eurofins

La transition a été effectuée avec le nouveau laboratoire en charge des contrôles de filiation et typages ADN Eurofins Genomics depuis l'attribution du marché le 31 mars 2015. De gros travaux ont été menés pour la mise en place des échanges et la récupération des cartes ADN existantes, avec parfois la nécessité de re-typer certains reproducteurs (norme Isag).

Toujours plus connecté

Depuis octobre 2015, les démarches SIRE sont accessibles sur le site www.ifce.fr. Les pages d'information ont été modernisées pour améliorer le confort des internautes et l'espace personnalisé se nomme désormais espace SIRE avec un accès à toutes les démarches en ligne.

Deux nouvelles applications ont été mises en ligne dans le cadre du projet de refonte du système d'information (projet SIRE3) : l'exclusion de la consommation humaine en ligne pour les vétérinaires et la déclaration de vétérinaire sanitaire pour les détenteurs déclarés.

La part des démarches en ligne continue à croître : 13,8 % des démarches SIRE sont réalisées en ligne en 2015.



Campagne : illustration de la démarche sanitaire



Nouveaux modèles de documents d'identification

Perspectives 2016

Mise en œuvre du règlement européen

Suite aux crises liées à la viande de cheval, le nouveau règlement européen 2015/262 relatif à l'identification des équidés entre en vigueur au 1^{er} janvier 2016. L'objectif principal est d'assurer une meilleure traçabilité des équidés et d'optimiser la sécurité sanitaire de la filière avec les impacts suivants sur les démarches SIRE :

- le signalement graphique devient systématique pour toute nouvelle identification, quelle que soit la race ou l'utilisation de l'équidé. Le règlement européen n'impose pas de rétroactivité sur les documents déjà édités,
- un nouveau modèle de document d'identification unique est mis en place pour tous les équidés (nouvel ordre des chapitres, signalement graphique complété et mode de reliure sécurisée),
- les coûts liés à ces évolutions sont répercutés sur le tarif de la carte d'immatriculation afin de répartir les charges entre les éleveurs et les propriétaires,
- la certification d'identité préalable à l'enregistrement FFE ou SHF pour la compétition est supprimée. Le périmètre de la validation et de la certification d'identité évolue pour la reproduction et les chevaux importés,
- les équidés dont le document d'identification n'est pas émis dans les 12 mois suivant leur naissance sont exclus de la consommation humaine sur leur document d'identification et dans la base de données centrale,
- pour la filière trait : la pose de boutons auriculaires par l'éleveur sur les poulains de trait ne sera plus possible. Le carnet de saillie des chevaux de trait devient payant (tarif identique aux ânes).
Le document d'identification reste gratuit sous réserve de l'obtention d'une subvention spécifique en cours de demande auprès du ministère de l'agriculture.

Nouvelles démarches en ligne

Pour la monte 2016, la demande de cartes de saillie pourra être entièrement dématérialisée. Il sera possible de suivre l'évolution de l'attribution des cartes de saillie une fois la demande effectuée. Cette démarche ainsi que la gestion des cartes de saillies internet deviennent possibles pour les ânes et les chevaux de traits.

En 2016, le courrier d'information aux éleveurs ayant un poulain à naître existera en version dématérialisée pour les traits et ânes.

Agrément des organismes de sélection

Dans l'attente du décret en Conseil d'État et de l'arrêté d'application associé, l'Ifce assure les missions de sélection et d'émission des passeports pour cette période transitoire en collaboration avec des « organismes partenaires » qui correspondent aux associations nationales de race agréées (ANRA). Lors de la parution de ces textes (prévue en 2016), les ANRA pourront choisir leur mode de fonctionnement (agrément ou non, tenue du livre et émission des passeports déléguée au SIRE ou non) et constituer leur dossier de demande si elles souhaitent être agréées. L'Ifce apportera un appui et proposera des documents types afin de faciliter les démarches des associations.

Camélidés

L'Ifce est également en charge de la mise en place de la base de données nationale des camélidés. Fort de son expérience en Nouvelle-Calédonie avec l'installation d'eSIRE, l'Ifce, au travers de ses experts MI (mission internationale), SIRE et DOSI (département opérationnel des systèmes d'information), travaille en collaboration avec la DGAL pour rédiger les textes réglementaires (décret et arrêté) qui servent de support à la création de la base des camélidés. En 2015, les textes ont été finalisés et en parallèle les développements informatiques ont débuté.

Département Contrôle identification et traçabilité sanitaire

Le ministère de l'agriculture a confié à l'Ifce, par la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, la mission de contrôle en matière d'identification et de traçabilité sanitaire des équidés. L'ordonnance n°2015-616 du 4 juin 2015, modifiant les articles L212-13, L212-14 et L214-23 précise les modalités d'action des agents de l'Ifce. Dans l'attente de l'assermentation de tous les contrôleurs, les agents ont effectué depuis mai 2015 des « visites d'information » auprès des détenteurs intéressés, afin de les aider à se mettre en conformité avec la réglementation.

Chiffres clés

- **1 423 détenteurs** visités,
- **28 400 chevaux** contrôlés,
- **12,4 % d'anomalies** relevées en matière d'identification (dont 65 % liées à l'identification et 35 % à la partie documentaire),
- **45 % d'anomalies** relevées en matière de déclaration de lieu de détention,
- **48 % d'anomalies** concernant l'existence du registre d'élevage,
- **75 % d'anomalies** concernant l'existence du registre de transport,
- **72 % d'anomalies** concernant la déclaration de vétérinaire sanitaire.

Bilan 2015

Les 67 contrôleurs (à temps plein ou à mi-temps sur cette activité) entrés pour 5 semaines de formation à l'INFOMA fin novembre 2014, ont tous passé avec succès les épreuves de rédaction administrative et pénale.

Animés par 12 coordinateurs de contrôle, ils ont réalisé de mai à la fin de l'année 2015 environ 1 400 jours de visites d'information sur le terrain.

Tous ont participé à un stage d'une semaine en DD(CS) PP entre les mois de juin et septembre, afin de prendre contact et de s'approprier les méthodes de contrôle.

Le guide du contrôleur, le vade-mecum, le compte rendu de contrôle ont été rédigés en collaboration avec les personnes ressources dédiées aux contrôles à SIRE et validés en novembre par la DGAL.

Le séminaire de Saumur, qui a regroupé l'ensemble des contrôleurs du 14 au 17 décembre, a permis de leur présenter l'ensemble de ces documents.

Les assermentations des agents ont débuté en octobre et devraient se terminer mi février 2016.

Perspectives 2016

Le deuxième comité de pilotage co-présidé avec la DGAL et rassemblant les principales OSP prévu fin janvier permettra de préciser les cibles des contrôles pour 2016.

Avant le début des contrôles, une formation à la rédaction de procès verbaux est prévue en février. Dès la fin de cette formation, les contrôles pourront débuter, une moyenne de 100 jours de contrôles sur le terrain/ETP est attendue.

Une formation sera également dispensée au cours du second semestre afin de familiariser les contrôleurs à l'approche des camélidés puisque leur champ d'action en matière de contrôles s'étend également à cette espèce.



Lecture d'un transpondeur

Contrôle sanitaire en Normandie

Suite à leur formation fin 2014, 6 agents sont devenus contrôleurs « identification et traçabilité sanitaire ». Répartis sur les cinq départements normands, ils ont consacré l'année 2015 à effectuer auprès des détenteurs, des visites d'information à vocation pédagogique.

Quelques chiffres : plus de 150 lieux de détention visités, près de 2 500 équidés contrôlés.

Ce qui ressort majoritairement en terme d'anomalies d'identification, ce sont des équidés non pucés, pas de suivi du traitement médicamenteux, beaucoup de lieux non encore déclarés, peu de vétérinaires sanitaires déclarés et faible nombre de registres d'élevage à jour. Dans le cadre de l'opération protection animale vacances gérée par les DDPP, une collaboration efficace de nos contrôleurs a eu lieu avec les inspecteurs de ces services pour aller contrôler les centres équestres normands à activité saisonnière. Cela a favorisé les échanges d'expériences : pour nos agents sur la conduite à tenir lors des contrôles et pour les inspecteurs de la DDPP, sur les connaissances relatives aux équidés et à la réglementation spécifique, avec des visites notamment sur les foires centenaires (de Lessay et Gavray). Assermentés depuis novembre 2015, nos agents sont totalement prêts à débiter leur mission officielle.

La complémentarité avec les DDPP

Dans le cadre du déploiement de la mission de contrôle confiée à l'Ifce, la délégation territoriale Auvergne-Rhône-Alpes a su développer, dès le début de l'année, d'étroites relations avec les services de protection animale d'une majorité de Directions départementales en charge de la Protection des populations (DD(cs)PP).

Il est ainsi rapidement apparu une réelle complémentarité entre les compétences des personnels des deux structures, les DD(cs)PP étant expertes notamment dans les domaines de la protection animale et de la pharmacie vétérinaire, l'Ifce dans ceux de l'identification et de la contention des équidés.

Par ailleurs, familiers des contrôles, nos collègues des DD(ec)PP se sont montrés de formidables tuteurs dans le cadre des stages de nos futurs contrôleurs, que ce soit en terme de posture ou de méthodologie. Les sorties communes ont été l'occasion de mutualiser nos compétences, notamment sur la foire de Beaucaumont où 400 équidés ont été contrôlés. Cette étroite collaboration devrait faciliter le lancement de la première saison de contrôles conduite par notre institut en 2016.

Faire vivre un patrimoine équestre d'exception

L'Ifce joue un rôle moteur dans le rayonnement de l'art équestre que le Cadre noir s'emploie à mettre en scène au travers de ses galas, illustre en compétition et transmet par l'enseignement qu'il dispense. De plus, l'organisation à Saumur d'événements comme les « Rencontres de l'équitation de tradition française » ainsi que des collaborations scientifiques, concourent au maintien de la reconnaissance de l'« Equitation de tradition française » par l'UNESCO.

Chiffres clés

- **18 dates** de présentations publiques et **12 dates** de galas à Saumur,
- **7 dates** de galas hors Saumur,
- **Nombre de spectateurs** à Saumur (galas + présentations publiques) : **41 705**,
- **Nombre de spectateurs** hors Saumur : **30 284**,
- **Nombre de spectateurs total** : **71 989**,
- **Taux de remplissage** des galas : **93 %** (2014 : 74 %) soit **+25 %**,
- **Taux de remplissage** des présentations publiques : **73 % (2014 : 60 %) soit +22 %**,
- **Nombre de visiteurs** du site de Saumur : **54 639** (2014 : 46 893) soit **+17 %**,
- **Chiffre d'affaire** billetterie : **1 228 297 € HT** (+ 5 % par rapport à 2014),
- **Chiffre d'affaire** boutique : **247 374 € HT** (+14 % par rapport à 2014),
- **Chiffre d'affaire total** : **1 773 979 € HT** (+14 % par rapport à l'objectif fixé).

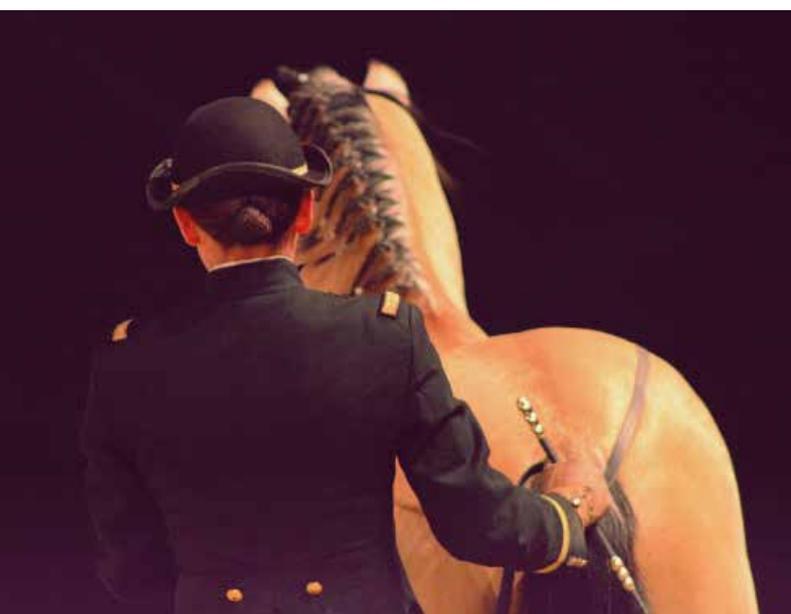
Les galas, présentations publiques et visites à Saumur

Une bonne saison 2015 a été réalisée pour les événements billetterie en réceptif sur le site de Saumur ; l'objectif a été dépassé (+ 7 % en fréquentation et + 5 % en recettes par rapport à 2014) :

- couverture médiatique importante fin 2014 et premier semestre 2015,
- bonne saison touristique du territoire : forte présence de visiteurs français/ locaux + bon maintien des touristes étrangers (5 % de notre fréquentation en moyenne, 25 % en été),
- actions de communication 2015 axées sur le remplissage des présentations et galas : résultat positif sur les taux de remplissage,
- l'amélioration des taux de remplissage des présentations et galas se répercute également sur les visites (formules duo),
- l'offre visite famille a trouvé son public : fréquentation presque doublée,
- apparition d'une nouvelle catégorie de clients pour les galas : les comités d'entreprises (20 % des groupes pour les Musicales), cible à poursuivre pour 2016,
- l'offre visite scolaire mise en place en 2015 fonctionne : cible à développer en 2016.

Projet de rénovation des galas

Un projet de rénovation des galas du Cadre noir a été lancé dans le courant de l'année 2015. L'objectif est de mieux scénariser le spectacle qui doit gagner en connivence avec le public. L'émotion, dont la connexion avec les chevaux, va être mise en valeur, grâce, notamment, à un univers artistique amélioré. Les décors, lumières, musiques et mises en scène vont être revus.



© Regard de l'échelle/C.C.

Démonstration de longues rênes

Développement de la marque Cadre noir et de son image

L'année 2015 a été marquée par le lancement d'une démarche de recherche de partenaires extérieurs, qu'ils soient mécènes ou sponsors, pour répondre aux besoins de développement de la marque Cadre noir. L'objectif est de disposer de moyens permettant de développer des projets pour améliorer le rayonnement du Cadre noir à long terme. Sous la conduite de l'écuyer en chef et accompagné par une agence spécialisée dans le « fundraising », le projet a débuté par une étude du positionnement de la marque Cadre noir ainsi que sur son image. Compte tenu de sa notoriété, sa réputation d'excellence, son histoire, ses valeurs, son impact, son ancrage territorial fort, la passion de son équipe et plus largement de l'image globale très positive, l'étude a confirmé que la marque Cadre noir possède des très bons atouts pour partir à la recherche de partenaires.

Perspectives 2016

Programme des présentations publiques et galas à Saumur :

16 dates de présentations publiques et 15 dates de galas sont programmées en 2016. Deux nouveautés apparaissent dans le calendrier :

- la programmation de 2 dates de galas supplémentaires en septembre (« Les estivales 2 ») ;
- les « Automnales du Cadre noir » programmées en octobre qui viennent se substituer aux « Musicales » et qui présenteront le nouveau concept des galas (nouvelle scénographie, nouveaux décors, etc).

Programme des déplacements

Deux déplacements sont programmés en 2016 (8 dates de présentation) :

- Rouen : 8, 10, 11 et 12 juin ;
- La Roche sur Yon : 16, 17 et 18 décembre 2016.

Poursuite du projet de rénovation des galas

La réflexion sur la scénographie des galas et présentations du Cadre noir entamée au cours de l'année 2015 va se poursuivre en 2016 par la mise en œuvre du projet. Les résultats seront présentés lors du gala des Automnales les 14, 15 et 16 octobre 2016.

Développement de la démarche de recherche de partenaires

Après une phase d'audit et de réflexions sur l'image et les valeurs du Cadre noir, le plan d'action va être mis en œuvre en vue de développer les partenariats et le mécénat. Autour d'une équipe dédiée, le travail va consister à améliorer l'argumentaire, construire les outils de communication, identifier les partenaires potentiels et commencer la prospection.

Mise en valeur du Patrimoine mobilier et matériel



Carrick à pompe

L'année 2015 a été l'occasion de poursuivre la mise à jour des inventaires du parc hippomobile de l'établissement et en particulier l'ensemble de plus de 320 voitures datant pour la plupart du 19^{ème} siècle. Cet inventaire a donné lieu à l'identification des voitures par transpondeur et aujourd'hui plus de 60 % du parc est « pucé ».

Ce nouveau mode d'identification va permettre de gérer l'ensemble au sein d'une nouvelle base de données dont la construction a débuté cette année et qui devrait être opérationnelle en 2016. Une part de ces voitures est mise en valeur sur les sites par de l'exposition statique et des présentations attelées. En 2015, le réseau des correspondants patrimoine hippomobile s'est mobilisé en vue de gérer les redéploiements de certains haras et les projets de valorisation et de restauration de voitures. Ce travail entamé sera donc poursuivi en 2016, année charnière en ce qui concerne le patrimoine mobilier de l'Ifce.



© A. Laurionis

Équitation de tradition française

Suivi et maintien de l'inscription de l'Équitation de tradition française sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Les actions menées en 2013 et 2014 selon les orientations du comité de suivi UNESCO ont été poursuivies en 2015, année où ont été initiées de nouvelles actions de valorisation.



© Ifce

Rencontres de l'équitation de tradition française

Organisation d'un colloque à Saumur

Intitulé comme l'an passé « Rencontres de l'équitation de tradition française », ce colloque s'est déroulé les 15 et 16 octobre à l'occasion des Musicales du Cadre noir. L'objet était, comme en 2014, de réunir la communauté des pratiquants s'intéressant à l'équitation de tradition française. Ces rencontres co-organisées avec le Comité équestre de Saumur ont obtenu un réel succès (200 participants remplissant l'amphithéâtre et évoluant dans 3 manèges de l'École).

Elles ont bénéficié de partenariats du Fonds Eperon, des Amis du Cadre noir, d'Allege-Ideal, de la sellerie Butet, de l'Office de tourisme, du Crédit agricole, du Syndicat viticole et des vêtements d'équitation PLR. La participation d'intervenants de qualité a fait l'unanimité. Un programme équilibré a permis de développer les réflexions en commun. Les participants ont constaté une synergie entre les différents organismes concernés et une même analyse des problématiques de défense et de promotion de la tradition équestre française.

L'équitation française aux « Fédératives » de la FFE

Participant aux rencontres d'octobre autour du concept d'équitation de tradition française, la FFE a intégré ce sujet dans les « Fédératives », réunions destinées aux enseignants et aux centres équestres. Elle construit ainsi un partenariat dans le but de transmettre des valeurs pédagogiques, éthiques et culturelles et de développer la communication sur ce patrimoine équestre français au profit de ses membres.

Participation au réseau « cheval et patrimoine » du ministère de la culture et initiation de réunions avec le ministère de l'agriculture (DGER). Ces actions favorisent d'utiles synergies entre des sujets ou des projets de mise en valeur du patrimoine culturel lié au cheval. Par exemple, à Saumur, lors de la semaine « des arts du cheval » d'octobre une journée a été consacrée aux actions en territoire.

Mise en place d'un groupe de travail pour la création d'un « livre blanc » sur l'équitation de tradition française. Issu d'un souhait du comité UNESCO, composé de représentants de la FFE, de l'Ifce, du ministère de la culture et d'experts, son but est de produire un document complet sur tous les aspects qui permettent de connaître notre tradition équestre, comprendre son histoire, estimer son périmètre et esquisser les enjeux de sa sauvegarde.

Utilisation des travaux du réseau des selliers de l'Ifce pour la mise au point d'une nouvelle forme de selle à piquer.

Les aspects matériels du patrimoine immatériel concernent les savoir-faire des métiers artisanaux liés à l'équipement du cheval et du cavalier. La selle traditionnelle pour le travail et la présentation des sauteurs a ainsi évolué en prenant en compte les nouveaux matériaux existant, tout en gardant l'aspect et la forme classiques.

Perspectives 2016

Organisation des Rencontres à Saumur

Les 13-14 octobre 2016 en synergie avec les Automnales du Cadre noir, point phare d'une semaine « culture et cheval » à Saumur, auront lieu les troisièmes « Rencontres de l'équitation de tradition française » ayant pour objet de réunir la communauté des pratiquants. Cette année leur thème sera centré sur « transmettre » l'équitation de tradition française.

Poursuite des études sur les fondamentaux scientifiques de l'équitation de tradition française, liés aux techniques de l'apprentissage dans les espèces animales et à la notion de bien-être du cheval au travail. Le but est aussi d'initier des recherches et poursuivre celles déjà engagées, voire d'aller vers l'idée d'objectiver le concept de légèreté.

Étude ethnographique pour collecter des témoignages vivants d'écuyers se réclamant de la tradition équestre française, afin de mieux définir et connaître la communauté des pratiquants.

Recherche de partenariats ou création d'une association destinée à les initier, afin d'étudier les formules de soutien comme fondation, mécénat ou autres.

Travail avec la Fédération française d'équitation autour du concept d'équitation de tradition française dans le but de transmettre les valeurs promues par l'UNESCO et de développer la communication vers les membres de la Fédération.

Création de supports pédagogiques, en relation avec la direction de la formation, pour favoriser la venue à Saumur de professionnels et d'amateurs intéressés par la pratique de l'équitation de tradition française, afin de se donner des moyens pour transmettre cette équitation et mieux la faire connaître auprès des enseignants.



Moderniser la conception des traditionnelles selles à la française

En 2015 et pour répondre à la commande des écuers du Cadre noir, quatre selliers des Haras nationaux ont travaillé à la modernisation des selles dites « à la française », équipement emblématique de notre équitation de tradition. La réponse à trouver supposait d'apporter plus de confort aux chevaux et aux cavaliers tout en préservant l'aspect visuel des selles traditionnelles.

L'utilisation de nouveaux matériaux dans la fabrication de ces selles (mousse, plastazote, nylon...) ainsi qu'une évolution de l'ensellement, mieux adapté à la conformation de l'animal, ont permis d'améliorer immédiatement le confort des chevaux et l'efficacité des aides naturelles.

Le montage et l'assemblage des matériaux, ainsi que toutes les finitions, ont fait l'objet de recherches, de manière à respecter l'apparence des selles. Le succès de ces quinze selles à la française fabriquées en 2015 pour les écuers, amène à projeter en 2016-2017 la modernisation des selles « à piquer » du Cadre noir.



Le projet « Destination Pompadour »

Ce projet rassembleur et structurant a pour objectif principal de redonner une vocation touristique attractive au territoire de Pompadour. Un repreneur spécialisé dans le cheval et l'hébergement s'est engagé pour la reprise du Domaine de la Noaille (ex « Club Méditerranée ») et va venir renforcer le potentiel attractif.

Pour relever ce challenge, une association de préfiguration « Destination Pompadour » a été créée en décembre 2014, regroupant 4 membres fondateurs : la Caisse des dépôts, la Société d'économie mixte de Pompadour, la Communauté de communes du Pays de Pompadour et l'Ifce. Le Conseil régional du Limousin et le Conseil départemental de la Corrèze les ont très vite rejoints.

Une dizaine d'actions a été identifiée, allant du développement touristique à l'amélioration des infrastructures hippiques en passant par la valorisation du patrimoine. Certaines sont déjà réalisées : 1^{ère} phase de la refonte du circuit de visites du Haras et du château - avec l'ouverture de nouvelles pièces, exploitation confiée à l'Office de tourisme. Une augmentation nette du nombre de visites (+ 15 %) salue cette première étape. La deuxième phase (avec notamment la mise à disposition d'un vidéo guide), sera opérationnelle dès le printemps 2016.

L'Ifce accompagne l'EPA du Pin

Le décret créant un établissement public administratif (EPA) d'État « Haras national du Pin » est paru le 3 juillet 2015 au Journal officiel. A l'occasion du premier conseil d'administration, le président de ce CA émanant du Conseil régional de Basse-Normandie a été élu. Le recrutement d'un directeur de l'EPA est prévu en 2016.

Durant le deuxième conseil d'administration, la convention de mise à disposition des personnels de l'Ifce au profit de l'EPA a été signée. Plus de trente personnes issues du haras historique vont ainsi porter la mise en œuvre des projets de l'EPA en 2016 et 2017.

Les fonctions supports de l'Ifce et la direction de la délégation territoriale ont accompagné les équipes de l'Ifce lors de ce passage vers l'autonomie budgétaire et de fonctionnement. Totalement opérationnel depuis début 2016, l'EPA a un agent comptable nommé et son premier budget de fonctionnement.

Piloter pour anticiper



Piloter pour anticiper



© A. Bessier

- Bilan technique et financier p. 40
- Bilan social p. 43
- Le développement durable p. 46
- Bilan marketing-communication p. 49

Bilan technique et financier

Les systèmes d'information

Pour répondre aux enjeux du COP de l'Ifce et accompagner la réorganisation qui en découle, la DSI a été transformée en un département opérationnel des systèmes d'information (DOSI). Cette évolution - orientée vers l'opérationnel - a fait émerger deux autres missions :

- le pilotage stratégique sur les systèmes d'information (PSSI),
- la responsabilité de la sécurité des systèmes d'information (RSSI).

Le DOSI a maintenu en 2015 plus de 100 applications informatiques et a mis en œuvre une dizaine de nouveaux projets majeurs, dont voici les plus significatifs :

- suite de l'évolution majeure de l'infrastructure centrale avec construction d'une « ferme » de serveurs de production, de recette et d'intégration optimisée (plus de 200 serveurs virtualisés) pour continuer à accueillir les développements du projet SIRE3 ;
- tests de volumétrie sur le nouveau moteur de recherche open source Apache SOLR pour éprouver sa puissance : 50 millions de documents indexés en phase de test ;
- mise en place d'un bureau de planification des projets (ou PMO - Project Management Office) au travers de Microsoft Project pour l'ensemble des projets SI ;
- ouverture du tout nouveau site web Effiweb (EFFIcité WEB), <http://www.ifce.fr/>, unifiant les trois sites : Cadre noir, Haras nationaux et l'ancien site institutionnel ;
- mise en œuvre en fin d'année de la GBCP (Gestion budgétaire de comptabilité publique) au travers des outils SIREPA ;
- construction de la nouvelle salle informatique, partie « physique », qui permettra en 2016 de disposer d'un niveau optimal de disponibilité, notamment grâce à la redondance des chaînes techniques, électrique et climatique, et de la qualité des matériels intégrés choisis.

Bilan financier

Les finances

Les premières analyses confirment une légère baisse des dépenses de fonctionnement courant (chapitres 60, 61 et 62), en adéquation avec une diminution de recettes.

Dépenses de fonctionnement courant (hors DRH)

Les dépenses de fonctionnement sont comptabilisées à hauteur de **14 502 131 €** contre **14 776 650 €** inscrits au compte financier 2014, soit une diminution de 1,85 %.

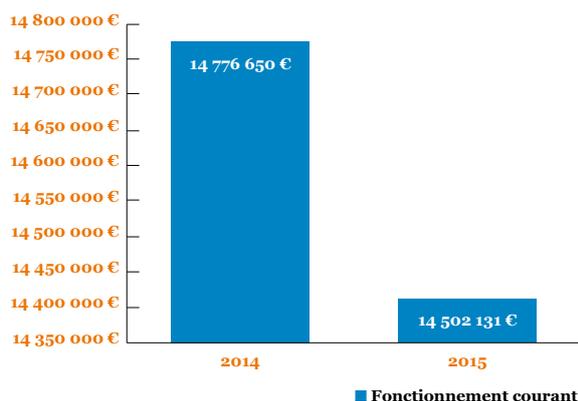
40 En dépit d'une gestion rigoureuse, l'intégration et/ou



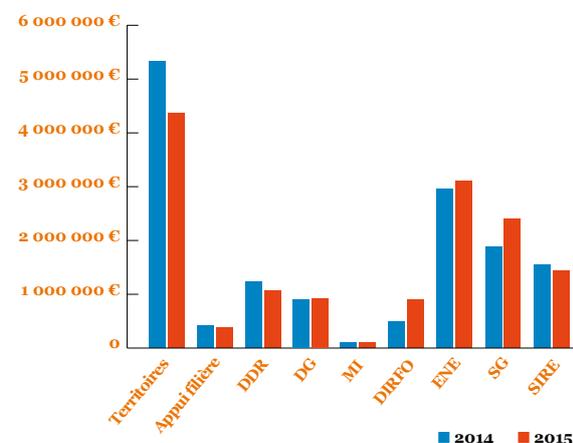
Salle informatique

le renforcement de certaines de nos missions a contribué à accentuer certaines dépenses de fonctionnement (contrôle sanitaire, formation). Il est à noter une économie de 756 650 € sur les territoires.

Évolution des dépenses de fonctionnement entre 2014 et 2015



Évolution des dépenses de fonctionnement par directions entre 2014 et 2015

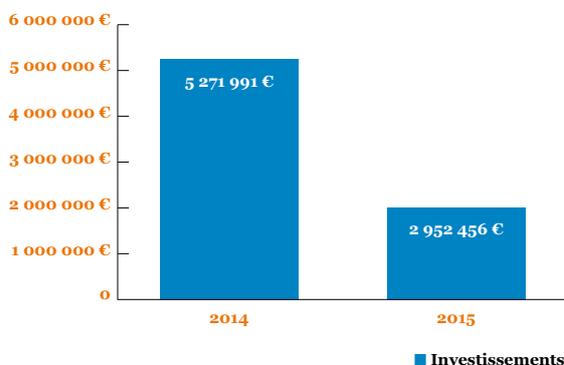


Investissements

Le budget d'investissements voté au BP 2015 s'élevait à 2 050 000.00 €. Il a été porté à 3 935 266 € suite à l'intégration des reports de crédits de 2014.

Grâce aux contributions des collectivités territoriales, il a finalement été majoré de 487 218 € supplémentaires. Ces crédits ont été consommés à hauteur de **2 952 456 €**.

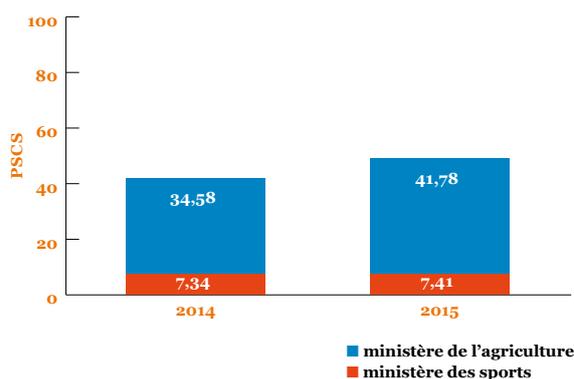
Investissements



Recettes

Subvention pour charge de service public.

Évolution des SCSP entre 2014 et 2015 (M €)



La forte augmentation est justifiée par la volonté de permettre à l'Ifce de mettre en œuvre les actions stratégiques prévues par le contrat d'objectifs et de performance 2014-2017.

Recettes propres

Recettes liées aux cessions d'actifs

Les actifs immobiliers vendus :

- l'immeuble de Saumur pour 310 000 €,
- une maison individuelle avec terrain à Aurillac pour 89 770 €,
- la Jumenterie nationale de la Rivière et la propriété de Villatte pour 675 000 €.

Les actifs mobiliers vendus :

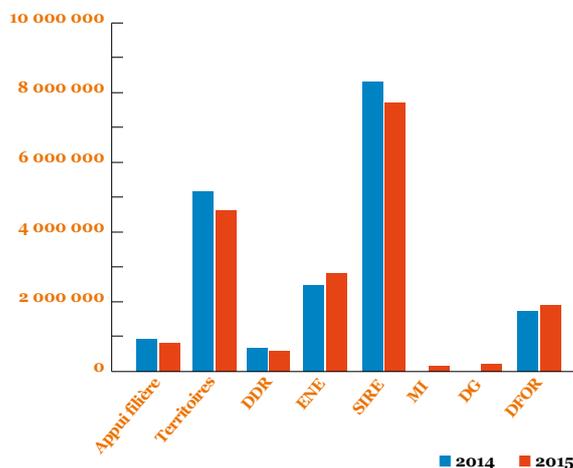
- ventes de chevaux pour 603 800 €,
- ventes de matériels pour 51 696 €.

Soit un total de cessions de biens de 1 730 266 €.

Recettes liées à l'activité

Le chiffre d'affaires généré par l'activité de l'Ifce sur les prestations vendues et les subventions reçues (hors subventions pour charge de service public) s'élève à 18 124 397 € en 2015 contre 18 942 369 € en 2014, soit une diminution de 4,32 %.

Évolution recettes propres par directions 2014/2015



Cette baisse s'explique principalement par une baisse d'activités sur les territoires ainsi que sur le SIRE (arrêt des prestations liste de sports, baisse du tarif contrôle de filiation et baisse de l'activité ONC).

Les réalisations 2015

- mise en place progressive de la GBCP (gestion budgétaire comptabilité publique). Une équipe projet a été constituée en décembre 2014. La préparation de la bascule en mode GBCP s'est étalée sur toute l'année 2015. Les formations des différents acteurs ont eu lieu en décembre 2015 et début d'année 2016.
- mise en place d'une carte achat sur le site de Saumur qui a permis de minimiser les frais de gestion et simplifier la procédure pour les achats de faible montant et récurrents.

Perspectives 2016

- la mise en œuvre de la GBCP,
- la dématérialisation des pièces comptables.

Audit et pilotage

Le management des risques

L'audit interne

La mission d'audit interne est exercée auprès du directeur général et placée sous le contrôle du comité d'audit, composé du secrétaire général, du contrôleur financier, du directeur de l'audit interne et de l'agent comptable. Il propose le programme d'audit.

Les missions sont variées et concernent potentiellement tous les domaines d'activité : transfert des centres techniques, management des haras nationaux, stratégie immobilière...

En 2015, l'audit sur le pilotage économique de l'ENE a recommandé les actions suivantes :

- renforcer la structure de pilotage : implémenter des tableaux de bord, professionnaliser la gouvernance de certaines activités, soutenir les processus budget/finance/marchés...
- améliorer la prévision budgétaire et son suivi (budget/réalisé, réalisé N/N-1) ;
- sécuriser l'exécution budgétaire (gestion des marchés, réalité du service fait...);
- formaliser un plan d'économies : rationaliser la flotte de véhicules, internaliser certaines tâches (gardiennage...), diminuer les frais généraux (communication, déplacements...);
- améliorer la gestion qualitative et quantitative des chevaux ;
- réexaminer le modèle économique du Cadre noir.

Le contrôle interne

Ce dispositif est destiné à améliorer la performance des opérations et à garantir le respect des règles en vigueur. Il fait l'objet d'une organisation spécifique. La cartographie des risques des services informatiques et les plans d'actions associés ont été mis à jour en 2015.

La comptabilité analytique

L'établissement dispose de deux types de comptabilité analytique, véritables outils d'aide à la décision, dont les résultats sont présentés aux ministères de tutelle :

- résultats en coûts directs par unité budgétaire ;
- résultats en coûts complets par programme, au niveau de l'établissement.

La fiabilité et la pertinence des résultats analytiques continuent de progresser :

- intensification de l'utilisation des codes projets : permet de suivre les résultats d'opérations ponctuelles et des grands événements ;
- meilleure connaissance des coûts de l'ENE : plus grande précision des fiches de poste des écuyers et de

la répartition de la cavalerie sur les activités (mise en place d'un outil de suivi), connaissance plus fine de l'activité de chaque agent des services techniques.

Dialogue de gestion

Le dialogue de gestion a été renforcé (trois réunions par an) et sa pratique homogénéisée sur l'ensemble de l'établissement. La direction générale et les responsables budgétaires échangent sur les dépenses et recettes passées et à venir. Il permet de valider les budgets et les ressources humaines et de les ajuster si nécessaire en fonction d'éléments qui sont intervenus ou se sont précisés depuis la prévision initiale.

Des indicateurs d'activité mesurés au niveau de chaque direction viendront compléter l'analyse en 2016.

Dispositif « Traqueur d'économies »

Un dispositif « Traqueur d'économies » est effectif depuis 2015. Il découle des contraintes budgétaires imposées par l'État, mais doit apporter un regard intelligent et efficace dans sa déclinaison opérationnelle, afin de ne pas pénaliser le développement de l'activité.

Un tableau de bord sur les évolutions des principaux postes de dépenses a été conçu et sera analysé et diffusé chaque trimestre dès 2016. Une enquête annuelle est réalisée pour identifier et partager les bonnes pratiques. Dans ce prolongement, un forum spécifique sera mis en ligne. Ces travaux permettent de formuler des consignes précises de réduction de coûts au moment de la préparation budgétaire. Chaque mission d'audit interne intègre systématiquement des recommandations sur les gains économiques à réaliser.

900 K€ d'économies sur des dépenses courantes de fonctionnement ont été obtenues ces deux dernières années (hors baisse d'activité et effets conjoncturels), dont 322 K€ en 2015 :

- 117 K€ sur les fluides (hors effet météo) : mise en place d'appareils basse consommation, chauffe-eau solaire ...
- 87 K€ de sous-traitance : meilleure utilisation de la ressource RH interne, moins de campagnes publicitaires ...
- 85 K€ de déplacements : mutualisation et restriction des déplacements, utilisation de la visio ou audio conférence ...

Dépenses	2014	2015	Actions d'économie*	
Laboratoire génétique	769 197	661 445	-107 752	-14 %
Loyer et charges Paris net	389 435	281 566	-60 000	-15 %
Télécommunication	493 693	442 240	-51 453	-10 %
Fournitures administratives et bureautiques	196 308	172 118	-24 190	-12 %
Communication générale	305 543	284 025	-21 518	-7 %
Primes d'assurance	93 662	72 219	-21 443	-23 %
Linge vêtements de travail	183 331	165 268	-18 063	-10 %
Pénalités et amendes	36 237	27 268	-8 969	-25 %
Colloques et séminaires	52 866	44 537	-8 329	-16 %
Total général	2 520 271	2 150 687	-321 716	-13 %

* : ne correspond pas à l'évolution 2015 versus 2014 mais uniquement aux économies réalisées en dehors des effets baisse d'activité et conjoncturels (dépenses ponctuelles réalisées une année, météo...). Situation provisoire au 11/01/2016.

Bilan social

Quatre grands thèmes auront dominé l'actualité sociale de l'Ifce en 2015 : le grand chantier de la requalification professionnelle des agents selon le métier qu'ils exercent et les qualifications qu'ils possèdent, le lancement de la vaste réorganisation territoriale de l'Ifce, le démarrage des contrôles de l'identification équine (contrôles sanitaires), la poursuite du dossier de l'évaluation des risques psychosociaux (RPS).



Le grand chantier de la requalification professionnelle des agents

Ce chantier, qui a démarré en 2015 et finira en 2018, vise à permettre à certains agents d'accéder à une promotion catégorielle dès lors qu'ils exercent un métier relevant d'une catégorie supérieure à la leur et qu'ils possèdent les qualifications professionnelles nécessaires à son exercice.

Un très important travail a donc été engagé avec l'ensemble des organisations syndicales, visant à recenser les agents potentiellement concernés par ce mécanisme. Alors que le nombre des promotions possibles était très contingenté, l'Ifce a obtenu du ministère de l'agriculture qu'il lui soit garanti un nombre de promotions significatif, essentiellement pour les agents de la filière technique. Pour 2015, ce sont six agents qui auront été promus dans ce cadre. Pour les trois années à venir, une quarantaine d'agents de catégorie C devrait encore bénéficier d'une promotion en catégorie B, sans préjudice des avancements habituels qui viendront donc s'ajouter à ce chiffre.

Le lancement de la réorganisation territoriale

Ce dossier, qui s'est ouvert en 2015 et s'étalera sur plusieurs années, s'inscrit dans la nécessité d'adapter les emprises immobilières de l'Ifce, mais aussi et surtout les effectifs et les compétences de ses agents, aux missions définies par son COP. Ce recentrage des missions, conjugué à la forte réduction des effectifs en territoire, posaient ainsi la question de la bonne localisation et du juste dimensionnement de la couverture territoriale de l'Ifce, dont les équipes sont déployées sur 22 sites.

La décision a été prise, d'une part de vendre neuf haras nationaux et d'autre part de relocaliser nos futures implantations au plus près de la filière équine en tenant compte de la réorganisation de l'État en région. En conséquence, des agents affectés en délégation territoriale seront appelés à effectuer une mobilité interne.

Afin de favoriser ces mobilités, un plan social d'accompagnement des agents a été mis en place, en partenariat avec les organisations syndicales, qui se composera des volets suivants :

- la mise en œuvre de formations d'adaptation au nouveau poste de travail ou visant une réorientation professionnelle pour ceux qui le souhaitent ;
- une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences qui a permis de valider le référentiel des métiers et de préciser les fiches de postes des agents, notamment du point de vue des compétences, savoirs et savoir-faire nécessaires pour réussir une mobilité géographique ou fonctionnelle sur ces fonctions ;
- la mobilisation des divers dispositifs indemnitaires existants ;
- la demande - exprimée au ministère de l'agriculture - d'extension à l'Ifce de la prime d'accompagnement à la réorganisation régionale de l'État, ou de la rénovation de la PRS.
- l'utilisation des possibilités de promotion offertes par le mécanisme de requalification professionnelle précité.

Le démarrage des contrôles de l'identification équine

2015 a marqué l'achèvement du cycle de formation des agents qui se sont réorientés vers le métier de contrôleur de l'identification, compétence nouvelle de l'Ifce.

Ont en outre été réglés les sujets du régime spécifique de travail lié à l'itinérance qu'implique ce métier, celui des moyens nécessaires à l'accomplissement des missions (équipement en voiture, téléphone, vêtements de travail...), celui de la méthodologie d'action et enfin, celui de l'assermentation, afin d'être en mesure de dresser d'éventuels procès-verbaux d'infraction.

La poursuite de la démarche d'évaluation des risques psychosociaux (RPS)

L'évaluation des RPS, approuvée en CHSCT central, s'est poursuivie en 2015 par la sélection de la société PSYA pour accompagner l'Ifce dans la démarche. Ce prestataire a présenté sa méthodologie : un diagnostic quantitatif puis qualitatif et l'élaboration d'un plan d'actions.

Un questionnaire anonyme, correspondant au diagnostic quantitatif, a été diffusé auprès de l'ensemble des agents. 70 % du personnel y a répondu, ce qui est un taux plutôt élevé.

Afin d'affiner ces résultats, des entretiens collectifs ont été menés par le prestataire sur dix sites préalablement sélectionnés. Environ 90 agents ont ainsi contribué à cette phase qualitative.

La dernière étape (2016) consistera à établir un plan d'actions visant à améliorer les conditions de vie des agents au travail, plan qui sera présenté au CHSCT central.

Effectifs et masse salariale

Les effectifs exprimés en équivalents temps plein au 31 décembre 2015 sont passés de 862 à 825, soit une baisse de 4,3 % par rapport à 2014. Sur les 48 M€ de masse salariale, 47,630 M€ ont été effectivement consommés, soit 99,2 % de la dotation initiale, qui s'avère bien adaptée.

2015 aura vu plus de la moitié des 35 agents recrutés en emplois d'avenir quitter l'Ifce du fait de l'arrivée au terme de leur engagement de 3 ans.

Par ailleurs, l'Ifce a recruté 13 apprentis dans le cadre de la politique de développement de l'apprentissage dans la fonction publique, essentiellement pour assurer la transmission de savoir-faire dans des métiers comme la maréchalerie, la sellerie ou la bourrellerie. Ces emplois s'accompagnent tous d'un très ambitieux plan de formation professionnelle choisi par l'agent.

Enfin, comme en 2014, 56 départs ou sorties des effectifs ont été enregistrés (29 retraites, 10 démissions, 1 disponibilité, 14 mobilités externes, et 2 radiations des cadres).

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEEC)

2015 : nouveau COP, nouvelles missions, nouveaux métiers

Le nouveau COP a permis de positionner l'Ifce sur les missions d'un institut, avec des évolutions dans les métiers exercés, donc des compétences à préserver, valoriser, développer ou acquérir. A cet effet, la GPEEC a été redynamisée.

Pour répondre aux missions du COP, la nouvelle organisation a été mise en place en avril 2015. La réalisation des organigrammes dans toutes les directions, nationales et territoriales, a permis à chaque agent de situer sa place dans l'institut. Tout au long de l'année, la démarche GPEEC a fait l'objet de nombreuses réunions avec les instances du dialogue social et avec les personnels.

Référentiel des métiers

Un important travail avec les organisations syndicales sur le nouveau référentiel des métiers, qui comportait initialement cent-onze entrées, a finalement abouti à un document final de cinquante-deux métiers, dont les fiches ont été élaborées en étroite collaboration avec les agents. Des groupes de travail spécifiques ont été organisés pour regrouper des métiers comme les assistants administratifs, les gestionnaires, ou encore définir la catégorie statutaire de certains agents. Ce travail riche et collectif s'est appuyé sur des référents, experts dans leur domaine de compétences.

Plan de requalification

Chaque agent a ensuite été positionné sur un métier du nouveau référentiel. Cela a permis de mettre en valeur les agents de catégorie C qui exercent aujourd'hui des métiers de catégorie B, comme contrôleur identification et traçabilité sanitaire ou formateur... Cent-quarante-trois agents de tous statuts, requalifiables de C vers B, ont été recensés. Pour 2015, sept promotions ont été prononcées à ce titre : quatre techniciens, un secrétaire administratif et deux contractuels. Le mouvement s'amplifiera pour les trois années qui viennent.

Le plan répertorie l'ensemble des compétences présentes au sein de l'Ifce qui sont nécessaires à l'exercice de ses différents métiers. L'actualisation du référentiel existant a été faite en collaboration avec des agents identifiés comme référents pour les compétences concernées. Chaque métier exige des compétences et un niveau requis, informations qui seront précisées dans les fiches de poste pour chacun des agents de l'établissement.

Quelques chiffres

- **prime de restructuration** : un seul dossier, comme en 2014 (**10 500 € payés**),
- **indemnité de départ volontaire** : deux dossiers acceptés (**52 000 € payés**), contre six demandes l'an dernier,
- **congé individuel de formation (CIF)** : un CFP débuté, pour une durée d'un an,
- **validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)** : les deux dossiers initiés en 2014 ont abouti à l'obtention du diplôme visé. Un nouveau dossier VAE a été instruit,
- **formations qualifiantes ou diplômantes** : un Bac Pro, deux Masters, deux cycles certifiants. Une dizaine d'emplois d'avenir a également suivi des formations qualifiantes ou certifiantes,
- **bilan de compétences** : sur les neuf suivis en 2014, l'un s'est traduit par une démission en vue de la réalisation d'un projet personnel et un autre par une demande de master. Les autres bilans ont débouché sur des demandes diverses : congé de formation professionnelles (CFP), complément de formation longue, MBA, VAE et master,
- **mise en œuvre de trois actions** de formation en concertation et à la demande des services d'affectation pour accompagner des mobilités externes.

La prévention, la santé et la sécurité

Conséquence de la politique de prévention santé et sécurité, le nombre de déclarations d'accident a diminué de manière significative en passant de 105 accidents en 2014 à 81 en 2015 (- 23 %). Cette réduction, qui concerne essentiellement des accidents avec arrêt (- 36 % par rapport à 2014), a fortement impacté le nombre de jours d'arrêts de travail passant de 2 107 jours d'arrêts en 2014 à 1 819 en 2015 (- 14 %). Données relatives puisque seuls 48 % de ces jours d'arrêts concernent des accidents survenus en 2015.

La diminution du nombre d'accidents avec arrêt a ainsi permis en 2015 d'économiser 65 k€ sur les coûts directs liés aux accidents (honoraires médicaux, frais d'hospitalisation, salaire de l'agent, ...).

D'autres faits significatifs sont à relever :

- après une mise en place généralisée en 2014, le Document Unique et son plan d'actions associé sont régulièrement mis à jour. Diminution en 2015 de 25 % des risques répertoriés (1 328 en 2014 contre 1 058 en 2015) et pour lesquels une action est en cours de réalisation pour les réduire ou les supprimer,
- création d'un formulaire de déclaration des accidents spécifique aux stagiaires externes de l'Ifce,
- renouvellement en 2015 des chaussures de sécurité et des boots de sécurité sur usure constatée et non plus en dotation annuelle,
- mise en place d'une dotation spécifique pour les contrôleurs sanitaires : blouson hiver, paire de bottes de sécurité, paire de boots de sécurité,
- mise en œuvre d'un plan global d'équipements de protection individuelle de 85 909 € TTC, dont 73 % de vêtements de travail,
- formation des membres titulaires et suppléants des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) central et spéciaux,
- mise en œuvre d'un budget global de 87 000 € TTC en formations prévention santé sécurité,
- sollicitation renforcée des structures spécialisées dans le maintien ou le reclassement dans l'emploi des travailleurs handicapés (9 304,87 € accordés en 2015),
- adoption en CHSCT central puis en CT central d'une révision du règlement intérieur encadrant le contrôle de l'alcoolémie sur le lieu de travail,
- intervention renforcée du chargé de mission pour la prévention de l'alcoolisme auprès de 11 personnes sur huit sites différents.



Identification, lecture du transpondeur

Le développement durable

En 2015, l'Ifce a poursuivi son engagement éco-responsable en agissant pour concilier respect de l'environnement, cohérence économique et progrès social. Depuis plusieurs années maintenant, la dynamique vertueuse impulsée en interne, ainsi que les partenariats avec les acteurs du territoire autour des projets de développement durable témoignent de son attachement pour cette cause.



Collaboration inter-haras (Hennebont et Pompadour) lors de la démonstration d'une désherbeuse mécanique (Equi-stab-net)

Le budget consacré à la thématique a permis de concrétiser les initiatives durables portées par les sites. Trois thèmes majeurs sont récurrents et prouvent l'engagement de l'établissement en la matière, à savoir : la gestion durable des sites (gestion différenciée des espaces verts, tri des déchets), les économies de fluides, ainsi que la poursuite des projets innovants transposables à l'ensemble de la filière équine et prenant en compte la globalité du développement durable.

Rétrospective des actions de développement durable

En matière de gestion des espaces verts et sous l'impulsion de la mission développement durable, les sites n'ont pas attendu l'adoption de la loi de transition énergétique pour la croissance verte pour s'engager dans une démarche « zéro pesticides ». Dans le prolongement des actions déjà en cours et pour pallier la baisse des dotations financières et des effectifs qui impacte l'ensemble du service public français, 2015 a été marquée par la poursuite des expérimentations de mise au point d'outils d'entretien des voiries avec le cheval, alliant à la fois respect de l'environnement, performance et dynamique économique.

Récompenser les plus vertueux

Pour une année de plus, l'appel à éco-trophées lancé au sein de l'établissement a primé trois sites pour leur attachement en faveur du développement durable.

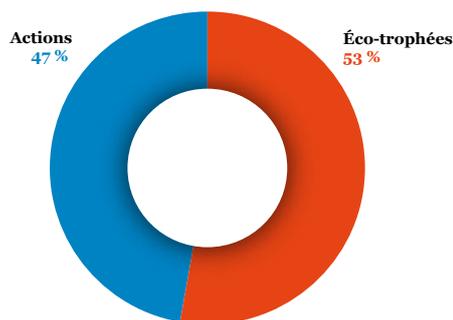
D'un montant de 14 000 €, le premier prix a été attribué à l'École supérieure du cheval et de l'équitation, site du Pin, pour son projet de réalisation d'un système de lagunage par voie sèche pour traiter les effluents issus de l'activité équine. En partenariat avec les organismes du territoire (Conseil des Chevaux, Chambre d'agriculture, ADEME), le site s'engage à diffuser son savoir-faire aux acteurs de la filière par le biais de sessions d'information et de formation dédiées aux professionnels.

Le Haras national de Rosières-aux-Salines a également été récompensé pour ses actions de valorisation des espaces naturels en herbe à destination de la filière et du grand public. Grâce à la récompense de 8 000 €, au partenariat avec les acteurs du territoire, ainsi qu'après une phase d'inventaire et de diagnostic de l'état de la biodiversité, la zone étudiée de 1 500 m² connaîtra un aménagement d'envergure « aux normes de développement durable » et offrira des espaces pédagogiques, avec la possibilité pour le public d'intégrer des chantiers participatifs et de suivre des formations.

D'un montant de 2 000 €, la troisième place est revenue à la direction territoriale Auvergne - Rhône-Alpes pour son projet d'installation d'un système performant de visioconférence entre les sites d'Aurillac et de Chazey-sur-Ain. Ayant comme objectif principal le tissage de liens et la dynamisation des échanges entre les acteurs de la filière, ce projet a également engendré une diminution des émissions de gaz à effet de serre et des coûts financiers relatifs aux déplacements.

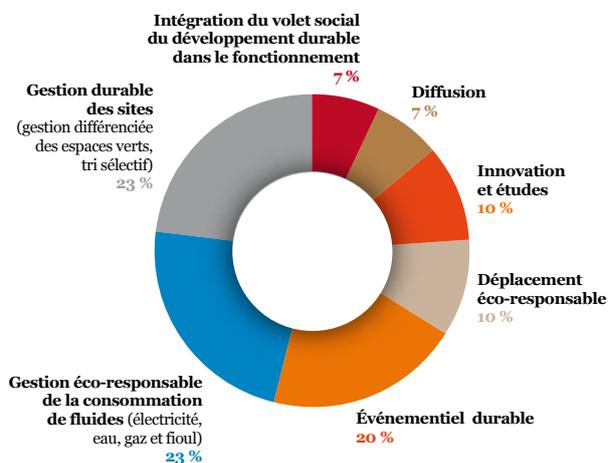
Le développement durable à l'Ifce en chiffres

Répartition du budget développement durable



Actions financées par le budget développement durable en 2015 : 30
Total des actions développement durable : 82

Typologie des actions financées par le développement durable



Devenir des projets de développement durable antérieurement lancés

Récompensé par le comité développement durable lors de l'appel à éco-trophées lancé en 2014, le projet du Haras national de Lamballe visait l'organisation d'ateliers assistés par le cheval dédiés à un public souffrant de troubles de comportement et de la mémoire.

En 2015, grâce à la confiance accordée par le comité développement durable ainsi qu'à l'engagement des agents, une étude comportementale a été initiée - démarche innovante pour la filière ayant pour but d'établir des profils comportementaux parmi un public de personnes âgées atteintes de démence et d'en mesurer les évolutions lors des séances de médiation animale.

Riche de cette expérience, le haras souhaite approfondir l'étude en y intégrant des indicateurs de comportement qui permettraient de mieux discerner l'impact bénéfique de l'approche « cheval » dans la prise en charge des malades.



Médiation auprès de personnes âgées ayant des troubles de la mémoire, Haras national de Lamballe

Perspectives 2016

Pour 2016, le budget dédié à la thématique sera équivalent à celui de 2015 et permettra de faire vivre la démarche en interne, ainsi que de partager nos connaissances acquises dans le domaine du développement durable en externe.

La priorité sera donnée aux initiatives visant à promouvoir les actions déjà à l'œuvre, à favoriser l'innovation dans les nouveaux projets et le dialogue avec les acteurs du territoire.

1 Adoptée le 22 juillet 2015 par l'Assemblée nationale, cette loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics à l'horizon 2017.

Bilan marketing et communication



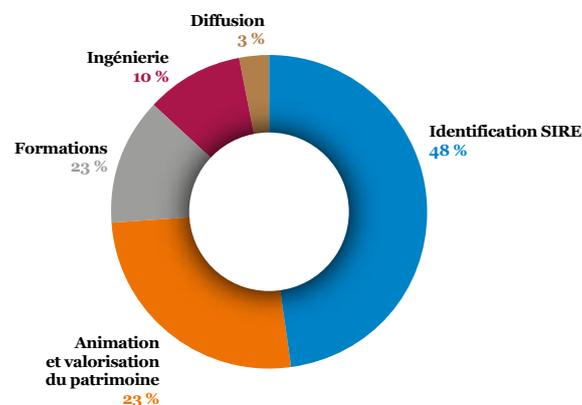
Marketing : développer et structurer son offre

L'orientation marketing stratégique globale de l'Ifce vise principalement à développer et structurer son offre, fidéliser ses clients, recruter de nouveaux clients, promouvoir les offres en s'appuyant sur les marques de l'Ifce.

L'offre mise en oeuvre par l'Ifce est organisée en 6 gammes d'activités :

- identification, sanitaire et traçabilité,
- formation et prestations connexes,
- diffusion des connaissances,
- conseil et expertises,
- valorisation du patrimoine et savoir-faire,
- sport et haut niveau.

Répartition du CA selon les gammes de prestations



Des services et prestations

Des études de satisfaction ont été menées en 2015 par MV2 sur les gammes SIRE, formation et galas, la satisfaction globale atteint :

- 87 % de taux de satisfaction globale cumulé des utilisateurs du SIRE,
- 97 % des clients stagiaires sont satisfaits des formations courtes dont 24 % les jugent excellentes,
- 99 % des spectateurs du « printemps des écuyers » sont satisfaits des galas dont 47 % les jugent excellents.

Un nouveau site web

Le nouveau site de l'Ifce a vu le jour en septembre 2015 avec comme principal objectif de présenter l'ensemble de l'offre de l'Ifce sur un seul et même site. On retrouve

ainsi trois univers sur lesquels il est possible de naviguer : Ifce, Cadre noir, Haras nationaux.

La stratégie de ce site tourne autour de trois axes majeurs : générer du trafic, développer la visibilité de notre offre et le chiffre d'affaires associé, collecter des données usagers et les enrichir.

Pour simplifier le parcours client, ce nouveau site web fait apparaître plus clairement, par marque, l'offre de produits et services proposés par l'établissement. C'est une vitrine professionnelle des produits et services de l'Ifce, repensée pour un accès facilité à l'ensemble des informations utiles à nos différents publics : graphisme renouvelé, navigation intuitive, ergonomie revisitée, arborescence déclinée en trois niveaux à partir du menu principal : tout est pensé pour un accès convivial et rapide à l'information. Le nouveau site est adapté à une consultation via tablette ou smartphone.

Perspectives 2016

En 2016, l'objectif est de communiquer de manière plus ciblée et accrue sur nos produits et services, en s'appuyant sur nos marques. Cette communication passe par l'animation du site web et son référencement. Une attention sera portée vers l'amélioration de la relation client.

Communication : accroître la notoriété de l'Ifce

L'année 2015 a permis de valoriser les « nouvelles » missions de l'établissement inscrites dans le contrat d'objectifs et de performance 2014-2017, signé en décembre 2014. Les objectifs ont été traduits par des axes de communication, à savoir :

- produire et transférer les savoirs relatifs au cheval et à l'équitation,
- accompagner l'équitation et le sport de haut niveau,
- assurer la traçabilité des équidés,
- valoriser le patrimoine matériel et immatériel du cheval et de l'équitation.

Ces axes de communication, transformés en message au bénéfice des cibles, valorisent les actions emblématiques de l'institut avec cohérence.

La communication 360° s'est déployée sur les différents canaux digitaux, presse, salons, événements, print (affiche et dépliant). L'esprit de ces campagnes est : expliquer, renforcer les messages clarifiés au niveau national et international, affirmer l'image d'un institut technique. Les actions de communication sont planifiées en 2015 et 2016. Ces actions « avant vente » sont complémentaires à la communication produits et services de l'établissement.

Sur les réseaux sociaux, une page facebook institutionnelle Ifce a été créée en septembre 2015 (1 113 fans au 31/12/15). Elle a notamment servi de relais pour les campagnes institutionnelles. Une chaîne youtube de l'Institut, equi-vod, a également été lancée cette année. Elle permet la valorisation des missions et savoir-faire de l'Institut grâce, entre autres à la diffusion des colloques et journées d'information.

Accroître la notoriété de l'Ifce, c'est aussi être présent sur les grands événements : salon de l'agriculture, EquitaLyon et Salon du cheval de Paris. Lors de ces événements, grâce au travail effectué sur l'organisation des stands, l'Ifce s'attache à mettre en valeur ses missions et ses savoir-faire. Une revue de presse hebdomadaire permet de mesurer les retombées presse et évaluer l'efficacité de la diffusion de nos messages.

Mesurer la notoriété de l'Ifce et ses marques stratégiques

Dans le cadre du dispositif de communication 2015, une étude a été réalisée afin de mieux connaître la notoriété des trois marques Ifce, Cadre noir, Haras nationaux. Elle a été menée en septembre auprès d'un échantillon

représentatif de 1 000 personnes sur tout le territoire national. Les premiers noms associés à la filière sont dans l'ordre : Saumur (fortement associé à l'école de cavalerie), PMU, FFE, Haras nationaux.

En notoriété spontanée, 1 personne sur 4 connaît le Cadre noir et cite la mission formation (27 %), puis le spectacle. L'image est forte et concrète (70 % sont capables de citer des adjectifs) : l'excellence dans l'équitation, le prestige, l'école d'équitation, la réputation internationale.

1 personne sur 5 connaît les Haras nationaux et sait à quoi cela sert (reproduction, élevage). Concernant l'Ifce, l'échantillon est trop faible pour en tirer des conclusions. L'analyse complète de l'étude va permettre d'adapter les actions de communication à venir.

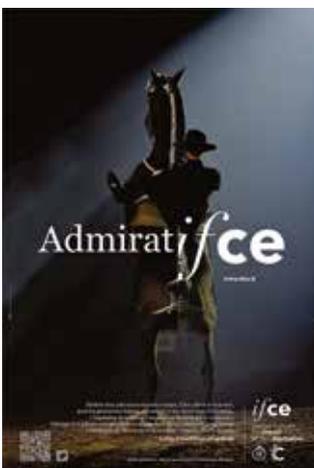
Accompagner le changement en interne

L'institut favorise la culture commune, notamment à travers la publication tous les 15 jours d'une lettre interne qui a vocation à être diffusée à l'ensemble des agents. L'animation en réseau des correspondants marketing communication permet également d'homogénéiser la diffusion des messages. L'année 2015 a vu se mettre en place une nouvelle organisation dans les directions « métiers » avec des chargés de communication, responsable des travaux de leur direction respective.

La réalisation, l'édition et la diffusion du troisième tome du Manuel de référence contribuent également à expliquer le changement. Il décrit les travaux du groupe « prospective » de l'Ifce pour l'élaboration du projet d'établissement (méthode et résultat).

Perspectives 2016

L'action de valoriser les nouvelles missions de l'Ifce accompagne la durée du contrat d'objectifs et de performance 2014-2017. La présentation de missions et d'actions emblématiques se poursuivra (connaissance, sport). À travers les campagnes institutionnelles, les cibles devront reconnaître l'utilité, la légitimité de l'Ifce et de ses services rendus. La communication sur les produits et les services rendus vers les cibles par l'Ifce sera facilitée. L'étude de notoriété de l'Ifce et ses marques stratégiques mesurera l'évolution de la perception des publics après les campagnes de communication institutionnelle.



Valorisation du patrimoine du cheval et de l'équitation



Sensibilisation à la sécurité et au contrôle sanitaire



Création de l'école supérieure du cheval et de l'équitation

Organigramme de l'Ifce



L'Ifce en chiffres (2015)

Ressources

Recettes : 18,1 M€ de recettes propres
Subventions : 41,78 M€ ministère chargé de l'agriculture, dont **4,58 M€** d'encouragements versés à la filière, et **7, 41 M€** ministère chargé des sports

Structures et moyens

- **825 personnes** Équivalent Temps Plein (ETP)
- **12 délégations territoriales**

L'École supérieure du cheval et de l'équitation (Esce)

- site de Saumur (49), **ex - École nationale d'équitation**
- site du Pin (61), **ex - École nationale professionnelle des Haras et un réseau d'Écoles d'attelage**

- **23 sites** (dont 20 Haras nationaux) ouverts sur des activités économiques, sociales et culturelles
- **1 station expérimentale** pour la recherche équine (19 - Chamberet)
- **2 médiathèques** (Saumur, le Pin)

Chevaux

- **354** dont **273** en propriété, basés à à l'Esce, site de Saumur
- **172** dont **141** en propriété à l'Esce, site du Pin,
- **177** à la station expérimentale de recherche équine à Chamberet
- **420** chevaux sur les sites Haras nationaux

Achats de chevaux en 2015

- 30** pour un montant de **292 382,09 €** dont :
- **26** chevaux pour le site de Saumur pour un montant de **241 196,96 €**
 - **4** chevaux pour le site du Pin pour un montant de **51 185,13 €**

Aucun achat de chevaux sur les sites en région.

Démarches et SIRE

- **3 421 928 équidés** enregistrés dans la base dont **64 358 créés** en 2015
- **1 317 702 personnes** dont **64 358 créées** en 2015
- **845 078 opérations administratives** réalisées
- **189 305 appels téléphoniques** et **73 206 courriels traités**
- **214 450 comptes internet** créés habilités aux démarches actifs en 2015
- **100 % des déclarations** de saillie réalisées en ligne
- **3,3 millions de pages** « infochevaux » consultées sur internet
- **88 %** de taux de satisfaction des utilisateurs
- **53 races gérées**

Connaissances

- **1,4 M** pages consultées sur équipaedia
- **1 297 références** bibliographiques nouvelles dans les médiathèques
- **400 demandes** individuelles avec réponses personnalisées auprès des médiathèques
- **260 vidéos en streaming** sur équivod

Plus de **1 200 personnes** ont assisté aux journées d'information et équi-meetings

- **1 service emploi-formation** dédié à la filière équine, équi-ressources : **1 800 offres** enregistrées, **1 300 connexions** par jour sur le site internet

- **31 projets** de recherche et innovation soutenus
- Près de **20 000 abonnés** à la lettre d'infos mensuelle « Avoir un cheval »

Formation

Près de **200 000 heures de formation** dispensées sur le territoire dont :

- **31 % de formation professionnelle** à l'Esce - site de Saumur
- **31 % de formation** à l'Esce, site du Pin
- **28 % de formation** sur les sites Haras nationaux en région

Sports équestres

- **523 journées de compétitions sportives** organisées sur les 14 sites de l'Ifce qui organisent des compétitions équestres
- **93 989 partants**

Art équestre

- **54 639 visiteurs** sur le site de Saumur
- **71 989 spectateurs** dont **41 705** spectateurs aux présentations publiques du Cadre Noir et aux Galas du Cadre Noir à Saumur
- **30 284 spectateurs** aux galas hors Saumur

Web

- **3,3 M visites** sur les sites web de l'Ifce
- **120 231 fans** facebook toutes pages
- **11 336 followers** sur les comptes twitter
- **552 abonnés** Youtube toutes chaînes confondues

Contrôle sanitaire en 2015

- **1 423 détenteurs** visités
- **28 400 chevaux** contrôlés
- **67 contrôleurs** (40 ETP)



BP 207 - Avenue de l'École nationale d'équitation
49411 Saumur cedex

www.ifce.fr

0811 90 21 31 Service 0,06 € / min
+ prix appel

© Ifce/A. Laminoux

